



PRÉSENCE

DES AMIS ET RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE n°215 | Janvier 2024 | 8 €

- « Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble »
- L'évolution des retraites en 2024
- Des avions d'Air France, une histoire : les hydravions Catalina



**Embarquons
ensemble pour une
très belle année 2024**

Le mot de la Directrice générale d'Air France



Anne Rigail
Directrice générale d'Air France

Chers membres de l'association des amis et retraités d'Air France,
Chères amies, Chers amis,

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous pour cette première édition 2024 de **PRÉSENCE**. L'occasion de revenir sur nos réalisations 2023 à l'aube de cette nouvelle année.

En 2023, nous avons retrouvé un niveau d'activité proche de 2019 et la demande des clients, portée par un appétit de voyages post-covid tout à fait exceptionnel, est resté extrêmement soutenue. Notre feuille de route était ambitieuse mais l'engagement de tous les salariés a permis à Air France de tenir son cap.

En 2023 nous avons poursuivi le renouvellement de notre flotte, avec l'arrivée de 7 A350 et 16 A220. Les nouvelles cabines long-courrier ont été largement déployées sur notre réseau, offrant à nos clients une expérience de voyage que nous voulons unique.

En parallèle nous avons poursuivi notre transformation et les efforts engagés depuis 2019 se concrétisent par le redressement significatif de notre situation financière.

Enfin, l'année 2023 a aussi été exceptionnelle puisque nous avons célébré notre 90ème anniversaire. Autant de moments forts qui vous ont été présentés par le Président Alain Guétrot dans l'édito d'octobre, et au travers desquels nous avons pu mesurer l'attachement des salariés, de nos clients et du grand public à notre compagnie.

Au début de cette nouvelle année, nous devons rester conscients de la fragilité de la reprise observée depuis la crise Covid : les incertitudes sur l'économie mondiale et la multiplication des zones d'instabilité géopolitique, nous incitent à la plus grande prudence. Les bons résultats financiers enregistrés cet été sont encourageants mais il faudra du temps pour résorber la dette conséquente héritée de la crise sanitaire.

C'est dans cet environnement particulier, et en pleine conscience du travail qu'il reste à accomplir, que nous poursuivons nos efforts afin de confirmer notre position d'acteur majeur de l'industrie. 2024 nous offre l'opportunité unique de montrer au monde l'étendue de notre savoir-faire lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. L'évènement est historique et l'enjeu considérable et j'ai toute confiance en nos équipes pour relever ce défi et faire de cet évènement un succès qui restera dans nos mémoires.

Cette année sera collectivement exceptionnelle. Je souhaite à chacun d'entre vous, Chères amies, Chers amis, qu'elle le soit personnellement et que 2024 puisse exaucer vos vœux les plus chers.

● Anne Rigail,
Directrice générale d'Air France



© Konstantin Iuganov | Dreamstime

PRÉSENCE

DES AMIS ET RETRAITÉS
DU GROUPE AIR FRANCE
Revue trimestrielle
ISSN 3000-8638

Directeur de la publication : Alain GUÉTROT
Rédactrice en chef : Aude RIMBAUD
Responsable publicité : Jacques BAZIN
Comité de rédaction : Bernard BAZOT,
Annie BRESSANGE, Jean CRUZEL,
Sylvain DENIS, Pierre GIRAULT,
Alain GUÉTROT, Isabelle LENOBLE,
Pascal MOREAU, Pierre MIE, Henri MILLOT,
Isabelle de PONSAY, Bernard POURCHET
et Christiane TARANOFF

Abonnement

Non-adhérent ARAF : 28 €
Adhérent ARAF : 16 €

Prix du numéro : 8 €

N° de commission paritaire : 1009 G 85069
Dépôt légal : n°35878 | ISSN 3000-8638

Mise en page

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
Tél. : 0140 930 302 | www.lmdc.net

Impression - ComeBack
Imprimé en France

Ce numéro a été tiré à 7 500 exemplaires.

Adresse-contact

Roissy-pôle Bât 5
45, rue de Paris 95747 Roissy Cedex
Tél. : 01 79 351 731
araf@araf.info | www.araf.info
Organigramme sur www.araf.info



Un « Catalina » du réseau des Antilles

© Ill. A. Brenet 1990

Éditorial

- Le mot de la Directrice générale d'Air France 1
- Le mot du président de l'ARAF 1

ARAF

- « Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble » 3
- La journée des Délégués Mode 2023 4
- Vous êtes les bienvenus à l'ARAF 5
- Rejoignez-nous ! 6

Retraite

- L'évolution des retraites en 2024 8
- CRPN : Nouveau champ d'action, nouvelle revalorisation des pensions 10

Mutuelle

- Mutuelle - inflation et transferts de la sécurité sociale inédits : difficile, mais raisonnable. 12

Aéronautique

- AF KLM E&M : de la prévention à la prédiction ! 14
- Projet d'adaptation de l'offre domestique d'Air France au départ de Paris à horizon 2026 16
- Rencontre avec « l'Amiral » de la flotte Air France... 18

Histoire

- Quand l'histoire d'Air France se mêle à l'histoire des miens. 20
- 90 ans de publicité Air France - De 1959 à 1971 22
- Des avions d'Air France, une histoire : les hydravions Catalina 23

Communauté

- Portraits d'adhérents 24

Culture et loisirs

- Chronique aéronautique et communiqués du Musée AF 26
- Bibliographie 27
- La comédie des nos expressions animales 28
- Découvrons-nous • Suivez le guide 29

Régions

- L'actualité des régions 30

Voyages

- Équipée Norvégienne, le récit ! 34

Carnet

Courrier des lecteurs

Adresses utiles de l'ARAF



14



17



21



23

Le mot du président de l'ARAF



Alain Guétrot, président de l'ARAF

HOPE (Histoire, Ouverture, Partenariat, Evolution), c'est le leitmotiv qui ouvre régulièrement mes interventions pour parler de l'ARAF. Pour l'Histoire, le calendrier m'a particulièrement servi : après les « 70 ans de l'ARAF » en 2022, ce sont les « 90 ans d'Air France » en 2023 que nous avons fêtés. Mais l'histoire ce ne sont pas simplement des dates, c'est aussi le récit de la vie de l'association, d'autant plus riche que, forte de ses racines, l'ARAF est engagée dans une transformation permanente.

Grâce à la réforme des statuts, votée en 2022, la communauté ARAF est désormais Ouverte aux anciens, aux amis et aux passionnés d'aéronautique, qui représentent une part significative des nouvelles adhésions, stimulées par une campagne de parrainages ininterrompue.

De nouveaux liens se sont tissés grâce à cette Ouverture, sous forme de fertilisation croisée, ouvrant la voie à la signature de déclarations d'engagement partagé avec ASF, le Musée Air France et la SODESI, demain avec la Fondation Air France ou forts de l'attractivité de nos services et de notre capacité d'animer une communauté, avec les filiales HOP et Transavia.

Parallèlement, le Partenariat avec Air France n'a cessé de se renforcer, porté cet été par l'élaboration en commun avec les RH, du Guide du Retraité du Personnel au Sol ou plus récemment par la primeur de la communication, confiée à l'ARAF, de l'ouverture du capital du groupe AF-KLM aux retraités d'Air France.

Cette convergence d'intérêt est également illustrée par l'évolution de la gouvernance de la Mutuelle Air France, autre partenaire historique de l'ARAF.

Enfin l'Évolution dont on peut considérer qu'elle s'inscrit désormais dans l'ADN de l'ARAF a été au cœur de la journée des DR du 7 décembre dernier. Au-delà de la vocation traditionnelle de cette journée destinée à l'information des DR, le « Avançons ensemble » a été illustré l'après-midi par trois ateliers de réflexion sur des thèmes d'actualité : l'offre de services de l'ARAF et les pistes de son enrichissement, les voies du succès des journées régionales, enfin la touche finale à apporter à l'expression de besoins du futur système d'information de l'ARAF.

Cette plateforme totalement intégrée est au service de cette Évolution. Faire découvrir l'ARAF sur le web à une communauté élargie et diversifiée, grâce à un site attractif, susciter des adhésions, accueillir les nouveaux adhérents en saisissant leur profil et leurs attentes lors du premier contact, disposer d'un système facilitant leur administration/gestion, concourant à la réactivité des services offerts et offrant tous les leviers modernes d'animation de la communauté ARAF.

Les métiers exercés par les bénévoles sont multiples. Quel que soit leur rôle à l'ARAF, ce nouvel outil doit faciliter leur tâche et libérer du temps à consacrer aux adhérents.

Si ce numéro de janvier est l'occasion d'adresser, au nom de l'ARAF, mes chaleureux remerciements aux bénévoles qui sont déjà parmi nous, c'est aussi l'occasion de faire un appel aux autres pour susciter de nouvelles vocations, de nouveaux engagements au sein de l'ARAF. Ne soyez pas timides, ne laissez pas vos talents en sommeil. Contactez-nous sans tarder !

Clôture de la souscription pour l'actionnariat salarié Ensemble pour l'avenir

L'ARAF est heureuse d'avoir contribué à la diffusion de l'information auprès de ses adhérents. 200 retraités ont souscrit, pour un montant total avoisinant les 500 000€ !

Porté par le redressement spectaculaire d'Air France en 2023 et l'ambition de ses perspectives stratégiques au sein du transport aérien, par nos propres objectifs pour 2024, j'ai le plaisir, au nom de l'ARAF, de vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année. 2024

Bonne rentrée à tous !

● Alain Guétrot,
Président de l'ARAF

"Plus vite, plus haut, plus fort - ensemble"

On peut oser, en toute humilité et avec conviction, faire référence à la devise olympique pour évoquer les perspectives et enjeux ARAF 2024, année des J. O. de Paris.

Une orientation d'abord... la dynamique actuelle d'activité de notre association des Amis, anciens et Retraités du groupe Air France, doit perdurer et s'amplifier durant les douze prochains mois.

Grâce à quelles actions ou innovations ?

Listons les principales sans viser l'exhaustivité, et associons-les aux quatre axes du cadran olympique afin de cerner des repères d'avenir.



Pierre Girault, Secrétaire Général

Plus vite

- Accueillir toujours mieux et très rapidement les (nombreux) nouveaux adhérents et les intégrer pleinement au sein de la communauté.
- S'appuyer sur les réseaux sociaux, leur logique réactive, afin de fonder des groupes thématiques autour de métiers ou passions communs.

Plus haut

- Consolider notre offre de services au gré notamment des apports des partenaires ; assurer une démultiplication des informations induites.
- Finaliser d'ici à l'Assemblée Générale de juin la mise en place du nouveau site ARAF, puis l'utiliser comme plateforme d'échanges privilégiée.

Plus fort

- Développer encore les moyens de "prendre le relais" de la Compagnie auprès des anciens salariés, des futurs retraités (cf. stages / aides).
- Multiplier les initiatives d'animation territoriale comme nationale, capitaliser l'attractivité des voyages, visites, vecteurs de parrainage.

Ensemble

- Renforcer la co-construction entre les Délégations Régionales et le Central pour garantir la cohérence du dispositif, la customisation des services.
- Valoriser les demandes ou intérêts des adhérents, défendre leurs droits, dans les structures ou instances appropriées.

Nous le percevons, toutes et tous... l'association donne envie. Telle est bien la vocation des différents acteurs, administrateurs, délégués régionaux/départementaux, bénévoles = rassembler les membres de la communauté, porter assistance aux personnes en difficulté ou en attente, intensifier une résonance positive autour de la marque groupe Air France.

Je crois en une belle année 2024, car l'engagement collectif et individuel est là - et la confiance partagée aussi !

● Pierre Girault, Secrétaire Général



Toute la rédaction de Présence vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2024

L'assemblée générale de juin 2024 verra le renouvellement d'une partie du Conseil d'administration.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 16 février 2024
à sgal@araf.info

Remerciements

La Fondation Air France remercie les adhérents de l'ARAF qui ont contribué à hauteur de 6 845 euros lors de l'appel aux dons pour le séisme au Maroc

La journée des Délégués Mode 2023

Le 7 décembre s'est tenue cette année notre rencontre, où la majorité des Régions de l'ARAF était représentée, afin de faire le bilan des actions de l'année et préparer pour vous, avec l'ensemble de vos Délégués l'année à venir. Réunion de travail dans un cadre agréable où la convivialité était de rigueur.



Rendez-vous à l'Hôtel du Parc de Villepinte, où l'aménagement des salles et la qualité des prestations étaient propices à nos travaux, la matinée étant consacrée à l'information et au retour d'expériences des journées régionales du deuxième semestre, et l'après-midi à des ateliers pour préparer ensemble 2024.

La présentation des nouveaux Délégués a précédé le bilan exhaustif des actions lancées cette année :

- des journées régionales innovantes en terme de lieux et d'animations, appréciées par les participants, où nos anciens célébrant leurs 90 ans comme Air France ont été fêtés, mais aussi nos nouveaux adhérents accueillis pour la première fois, mais trop peu nombreux à notre goût !
- même dynamisme de développement de notre communauté en 2023 que l'an dernier, avec plus de 430 nouveaux adhérents depuis janvier, retraités, anciens, actifs et amis qui nous ont rejoints
- une poursuite du parrainage lancé en juin 2022, qui a fêté en octobre son 200^{ème} parrainage (au cumul) et atteint à ce jour le nombre de 248
- la fidélité de nos plus anciens, nos centenaires, qui seront en 2024 au nombre de 52.

Il faut citer au cours de cette année, de nouvelles synergies entre régions pour des actions communes, la multiplication des coopérations avec

ASF et le Musée AF lors de ces journées, sans oublier le succès des stages préparation retraite PS que nous animons et l'offre sans cesse renouvelée de voyages et de visites, tous très appréciés.

Matinée conclue avec les dernières nouvelles d'Air France, la MNPAF et la CRPN, dont vous retrouvez le point dans les rubriques dédiées.

Il était temps d'introduire les travaux de l'après-midi, dont un point sur le projet de nouvelle « Solution digitale » pour l'ARAF en 2024, présenté par Aude Rimbaud, projet accompagné par un spécialiste du sujet, François Dewaste, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre plan d'action pour 2024 s'articule autour de 3 sujets, qui faisaient l'objet des ateliers de l'après-midi :

La Solution digitale 2024

Le principe directeur est de tout regrouper sur une plateforme facile d'accès et conviviale.

Centrée sur l'adhérent avec une « vitrine attractive » qui donne envie de nous rejoindre, de faire connaître son profil et ses centres d'intérêt,



pour nous permettre à partir de cette connaissance d'approfondir les attentes et d'y répondre pour fidéliser.

Et pour tous les utilisateurs gestionnaires, qui suivent l'avancée du projet, de voir les tâches de chacun facilitées.

L'offre de services de l'ARAF

Une meilleure connaissance de l'offre existante, à consolider par un argumentaire et une mise à jour régulière, incluant nos partenariats

Préparation au départ : calcul de retraites, stages de préparation, forums d'information

Informations : via nos supports de communication et via les réseaux sociaux

Animations : journées régionales et départementales, voyages et sorties culturelles

Assistances : par l'accueil et les relais de proximité, GP, MNPAF, relais avec le CSP ou les services sociaux

Le besoin de bénévoles et la disponibilité de chacun restent des points de vigilance pour faire vivre notre offre : venez nous renforcer !



Calendrier des journées régionales 2024

Régions	Dates
IDF EST (IDFE)	Judi 14 mars
NICE-CÔTE D'AZUR (NI CA)	Judi 28 mars
NORD (NORD)	Mardi 16 avril
IDF OUEST (IDFO)	Judi 25 avril
IDF SUD (IDFS)	Mardi 14 mai
AQUITAINE (AQUI)	Judi 16 mai
ALSACE-LORRAINE (AL LO)	Judi 23 mai
BOURGOGNE F. C. (BOUR)	Mardi 28 mai
IDF NORD (IDFN)	Judi 30 mai
RHÔNE-ALPES (RH AL)	Judi 6 juin
NORMANDIE (NORM)	Judi 5 septembre
MARSEILLE PROVENCE (MA PR)	Judi 12 septembre
MIDI PYRÉNÉES (MI PY)	Judi 19 septembre
AUVERGNE BOURBONNAIS (AUVE)	Mardi 24 septembre
VAL-DE-LOIRE (VA LO)	Judi 3 octobre
CHARENTES-POITOU LIMOUSIN (CH PL)	Judi 10 octobre
CORSE (CORS)	Judi 17 octobre
LANGUEDOC-ROUSSILLON (LA RO)	Judi 24 octobre
CENTRE (CENT)	Mardi 29 octobre
BRETAGNE (BRET)	Judi 7 novembre
GUADELOUPE (GUAD)	Mardi 19 novembre
MARTINIQUE (MART)	Judi 21 novembre

Les JR 2024

Pour faire face à une certaine érosion et à l'hétérogénéité de notre population, pour faire cohabiter « anciens » et « modernes », les points retenus sont de soigner, selon un retro-planning adéquat, la forme de la communication pour la rendre plus attractive, de privilégier la diversité et l'originalité du lieu et du contenu de la journée afin de satisfaire les habitués et donner envie aux nouveaux d'y participer : maîtres-mots qualité, convivialité et originalité de la rencontre.

Les échanges autour de ces thèmes ont été nombreux et seront la base de nos réflexions pour les actions à entreprendre en 2024 pour vous satisfaire.

Tous ensemble à votre service, nous avançons pour répondre à vos attentes.

Le calendrier des journées régionales 2024 est à présent fixé.

N'oubliez pas de noter le rendez-vous avec votre région, ou d'autres lors de vos déplacements car partout vous serez les bienvenus.

● **Annie Bressange, coordonnatrice des régions**

Vous êtes les bienvenus à l'ARAF



Vous avez été 437 à nous rejoindre cette année : ravis de vous accueillir parmi nous en attendant de vous rencontrer lors de nos prochaines journées régionales 2024 (liste arrêtée au 1^{er} décembre 2023).

Personnel au sol

M. SERGE ALBOUY
 M^{ME} BRIGITTE ARMSTRONG
 M^{ME} MARIE-CHRISTINE BALDOVINI
 M^{ME} MARIE-CHRISTIANNE BALESTRAT
 M^{ME} JOËLLE BELOEIL-ALBOUY
 M^{ME} MICHELLE BONNEFOND
 M^{ME} CHRISTIANE BRALET
 M^{ME} CORINNE BURGUNDER
 M. PIERRE-JEAN CASTA
 M. JEAN-PHILIPPE CHAN-FOOK
 M. GILBERT CHEMIN
 M^{ME} MARIE-ANNE CHEMIN
 M. GEORGES CHERON
 M. PHILIPPE CIMORELLI
 M. JEAN-CLAUDE CROCE
 M. FREDERIC CROUZY
 M^{ME} JACQUELINE DAGNET
 M^{ME} GHISLAINE DEARO
 M. ALAIN DEMESSEMACKER
 M^{ME} FRANÇOISE DIE-MICOUD
 M. ÉRIC DODRAY-CHALANDARD
 M^{ME} SONIA ETILE
 M. SIMON FAZY
 M^{ME} JOSETTE FONTEAU
 M^{ME} VÉRONIQUE FOUCHARD
 M. PHILIPPE GAZIELLO
 M. THIERRY GHISELLI
 M. BRUNO GONDRIY
 M. DOMINIQUE GUINEAUDEAU
 M^{ME} NADINE GUIRRIEC CHAUVIN
 M. DIDIER HAFFNER
 M^{ME} ISABELLE HEURTAULT
 M. LUC JACQUET
 M. JEAN-CHRISTOPHE LALANNE
 M^{ME} MARIE-ANGE LALAUS
 M^{ME} CHRISTINE LANZA

M^{ME} BRIGITTE LAURENT
 M. PIERRE LAURENT
 M^{ME} DANIELLE LEGRAND
 M. JEAN-PHILIPPE LEGROS
 M^{ME} ANNICK LEPINE
 M. CLAUDE MAIRE
 M^{ME} ANNIE MALE
 M^{ME} FELICIA MALLARONI
 M. ANTHONY MARSH
 M. LUC MAURIN
 M. JEAN MENASSOL
 M. ADOLPHE MOLLA
 M. SERGE MORIN
 M^{ME} CATHERINE MOUSSU SUQUET
 M. MARC MUNOZ
 M. VINCENZO NICOLINI
 M^{ME} CATHERINE NONIS
 M. JEAN PERRIER
 M^{ME} ALEXANDRA PERROT
 M^{ME} BRIGITTE PETIT
 M. PASCAL PHENIX
 M. CHRISTIAN PUIBOUBE
 M^{ME} LYDIE PY
 M^{ME} ROSE-MARIE REMY
 M^{ME} CATHERINE RENNE
 M^{ME} VÉRONIQUE ROBILLARD
 M. PIERRE ROCHERON
 M^{ME} BIRGIT ROUCAUTE
 M. JEAN ROY
 M. OURS LOUIS SANTELLI
 M^{ME} GUYLÈNE SEBAS
 M. JEAN-MARIE TASSEL
 M. JEAN-FRANÇOIS THOME
 M^{ME} VÉRONIQUE VOURIOT
 M^{ME} ÉLISABETH WINANDY MILLET
 M. JEAN-CLAUDE ZEDAME
 M^{ME} VÉRONIQUE ZIANE

Personnel navigant commercial

M. PHILIPPE ARNAUD
 M^{ME} CATHERINE AUBLANC
 M^{ME} ANNE CROUZAT-TRILLAUD
 M. FRANÇOIS DEWASTE
 M. ÉRIC ÉTIENNE DUCASSE
 M^{ME} ANNE-MARIE DUPRE-LEMAITRE
 M^{ME} SYLVIE FORTUNEE
 M^{ME} NADINE GAY
 M^{ME} CHANTAL GUIRAUD
 M^{ME} FLORENCE HELIOT-POULLOT
 M^{ME} SANDRINE HOULBERT
 M. DIDIER JORANDON
 M^{ME} ANN JUNOD BENARD
 M. MICHEL LAVAL
 M^{ME} CATHERINE LEFOULON
 M^{ME} AGNÈS OSIADLY
 M. DOMINIQUE PATE
 M^{ME} NICOLE ROULIN

Personnel navigant technique

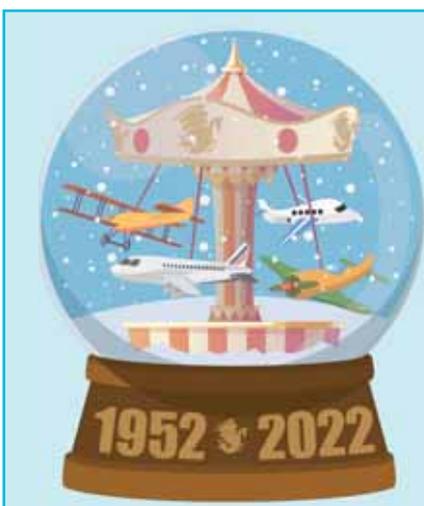
M. ÉRIC MATARAT
 M. RÉMI RONDOT
 M. BENOIT TOULOTTE
 M. EUSTACHE VIGANA

Conjoints d'adhérents

*Leurs conjoints étaient nos adhérents ;
 Ils et elles ont choisi de rester avec
 nous, nous les en remercions.*

M. PATRICK CAVANNA
 M^{ME} GISÈLE DUTHOIT
 M^{ME} MARIE MEUNIER
 M^{ME} ROSETTE SEGAUD

Félicitations



Félicitations au parrain qui a gagné le challenge du 200^{ème} parrainage avant le 7 octobre 2023, anniversaire de notre Compagnie ! Bravo à Jean-François Devaux que nous avons pu remercier lors de la journée régionale Corse le 19 octobre dernier. ■



L'évolution des retraites en 2024

L'année 2024 voit des modifications sensibles dans les retraites du personnel au sol.

Rappelons que nos retraites, pour une personne qui a fait toute sa carrière à Air France ou dans le secteur privé, est composée de trois éléments: la retraite dite « de base » versée par « l'assurance retraite », c'est-à-dire par « la Sécurité sociale » et des retraites complémentaires AGIRC ARCCO gérées par les partenaires sociaux. Dans le cas d'Air France la caisse concernée est Humanis.

Enfin pour les personnels en activité avant 1993, un complément dit CRAF (Caisse de retraite Air France) est versé en sus, plus ou moins important suivant la durée de présence avant 1993.

Ce système est géré par la compagnie et les partenaires sociaux, l'ARAF ayant également voix au chapitre par le canal de notre collègue Pierre Mie. Cette caisse doit pouvoir servir des pensions jusqu'au dernier ayant-droit d'un personnel présent avant 1993.

Les personnels navigants ont une caisse complémentaire particulière dont vous avez des nouvelles par son administrateur Jean-Michel Moutet, également vice-président de l'ARAF. Tout ceci n'est évidemment pas simple et les revalorisations interviennent à des dates différentes.

Pour ceux qui sont concernés, vous

avez déjà pu voir sur vos virements Humanis du 2 novembre une augmentation de 4.9% décidée par le conseil d'administration de l'AGIRC ARCCO en octobre.

L'augmentation de la retraite de base figure dans la loi de financements de la Sécurité sociale qui sera promulguée fin décembre pour application au 1^{er} janvier 2024. L'augmentation prévue est de 5.3% mais vous ne la verrez sur vos comptes que le 9 février, car la retraite de base est versée à terme échu et donc versée vers le 9 de chaque mois, le temps de récupérer les cotisations car il n'y pas de réserves contrairement aux caisses AGIRC ARCCO. Ce qui nous amène au deuxième point de cet article.

En effet l'AGIRC ARCCO a constitué d'importantes réserves, de l'ordre de 65 milliards d'euros. Mais elles ne sont importantes qu'en apparence car elles représentent 7 mois de la valeur des pensions à servir: elles constituent des réserves prudentielles, en cas de catastrophe économique par exemple. L'Etat n'a pas à constituer de telles réserves, on voit même qu'il s'endette. Alors qu'une structure d'assurance privée est soumise, à l'obligation de prévoir les « coups durs ». C'est le cas des caisses de retraite complémentaires. Les résultats 2022 montrent que les caisses

AGIRC ARCCO ont dégagé un résultat positif de 4 Milliards, qui vont alimenter les réserves.

Dans le cadre de la réforme des retraites, l'Etat a prévu un effort en faveur des personnes touchant des petites pensions en particulier en instituant une pension minimale. Ces mesures creusant le déficit de la branche retraite, l'Etat avait envisagé de prélever quelques milliards sur les réserves de l'AGIRC ARCCO. Ce projet avait soulevé une vague de protestations de la part des partenaires sociaux et plus généralement des associations de retraités dont la Confédération Française des Retraités CFR à laquelle adhère la FNAR. En effet ces réserves quasi obligatoires sont le résultat d'une gestion prudente et ne sauraient être utilisées par l'Etat pour combler des déficits du régime général. Les partenaires sociaux ont prévu de mettre en œuvre des mesures propres au régime pour améliorer les petites retraites dans le cadre du régime complémentaire AGIRC ARCCO (une enveloppe de 500M€ est prévue). Le gouvernement a retiré cette demande de transfert des réserves de l'AGIRC ARCCO vers le régime général mais la menace plane toujours, un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pouvant toujours être introduit au dernier moment.

Enfin, en ce qui concerne les pensions de réversion, peu de choses ont changé: chaque régime a ses règles et le régime général a toujours conservé les conditions de revenu maximales. L'unification n'est pas en vue, même si un groupe de travail devrait se pencher sur le sujet. L'allongement progressif de l'âge légal de 62 à 64 ans aura des conséquences sur les pensions de réversion dans le futur mais ce ne sera sensible, à la baisse, que dans un certain temps.

La vigilance reste de mise.

● Sylvain Denis



© Dreamstime

Point Retraites PS

AIRFRANCE

+ 4,98 %

Revalorisation pension
CRAF au 1^{er} avril 2023

Prochaine revalorisation pension CRAF au 1^{er} avril 2024
qui devrait être de l'ordre de **5,1 %**.

RETRAITE COMPLEMENTAIRE
agirc - arrco

+ 5,12 %

au 1^{er} novembre 2022.

+ 4,9 %

au 1^{er} novembre 2023.

Cnav Retraite
& Action sociale
Sécurité sociale

+ 4,8 %

Entre juillet 2022 et janvier 2023
+ 5,2 % dans le projet de loi
pour le 1^{er} janvier 2024.

La CRAF en chiffres

Adhérents

Allocataires et droits différés

21553

au 30 juin 2023
(-1,7%)

Allocataires

13 231

9279
Pensions
directes

3952
Pensions
de réversion



Femmes

(50,1%)
Âge moyen
83,5 ans



Hommes

(49,9%)
Âge moyen
80 ans

Âge moyen de liquidation
des pensions directes

62,4 ans

166
centenaires



Droits différés

8322

Actifs présents
ou ayant quitté
la Compagnie.

Montant des prestations versées
au 1^{er} semestre 2023 (-4%) :

25,8 m€

Montant moyen des pensions versées :

322€

Rachats : 361 rachats (en augmentation)
pour un total de :

1,9m€ (-8%)



Sources : conseil d'administration IGRS CRAF du 21 septembre 2023

● Pierre Mie, administrateur référent CRAF

CRAF infos pratiques

Justificatif de vie

Comme tous les ans, les retraités ayant perçu en 2023 des sommes (pension ou capital au titre d'un rachat) en provenance de la CRAF, recevront fin février 2024 un message personnalisé. Vous trouverez ici les informations nécessaires à chacun pour établir sa déclaration fiscale des revenus 2023, puis - pour les pensionnés - un second volet intitulé « *Attestation sur l'honneur valant preuve de vie* » : l'attestation, qu'il convient de remplir, signer et renvoyer, figure tout à la fin du message.

Cette formalité est importante puisque, en cas de non réalisation, le versement de la pension peut, après relances individualisées, finir par être suspendu. En cas de difficulté persistante vous pouvez appeler l'accueil de l'ARAF au 01.79.351.731. que la CRAF remercie pour son action.

Évolution des valeurs de rachat

En application d'un arrêté de juillet 2023, le Conseil d'administration de la CRAF a acté de nouveaux seuils de rachats applicables aux nouvelles liquidations intervenant à compter du 1^{er} janvier 2024 : les rachats seront désormais automatiques en dessous de 110 € mensuels (au lieu de 100 €) et ils seront optionnels au choix du retraité entre 110 € et 275 € (au lieu de 250 €).

Revalorisation des pensions CRAF

Conformément au règlement de retraite CRAF, la prochaine revalorisation des pensions CRAF interviendra au 1^{er} avril 2024 selon un pourcentage correspondant à la moyenne arithmétique des augmentations

Sécurité sociale et Agirc-Arrco intervenues dans les 12 mois précédents ; le Conseil d'administration de la CRAF arrêtera officiellement cette valeur (qui devrait être de l'ordre de 5,1%) lors de sa réunion du 14 mars 2024.

Problématique de connexion à votre compte CRAF « maretraite.com » ?

En cas d'absence de connexion à votre compte pendant un an, le mot de passe doit être réinitialisé pour des raisons de sécurité et de confidentialité ; il vous faut alors demander que le service gestion vous envoie un lien (via le 01.44.20.47.66. ou retraitecraf@s2hgroup.com) puis réinitialiser votre mot de passe.

● Pierre Mie

CRPN : Nouveau champ d'action, nouvelle revalorisation des pensions

Le 21 novembre 2023 un décret très attendu a été publié au journal officiel, référencé 2023-1064. Il élargit le champ d'action de la CRPN à de nouvelles mesures destinées à atténuer l'incidence de la réforme des retraites et de l'évolution prévisible des droits à l'assurance chômage sur les navigants, ainsi qu'à des mesures de prévoyance en cas de perte de licence.

Il permettra ainsi d'éviter aux navigants d'avoir à reculer leur âge de départ pour pouvoir partir à la retraite dans de bonnes conditions.

La CRPN, dont le rôle était jusqu'ici principalement centré sur le versement aux navigants de prestations de retraite complémentaire, va se substituer au régime général de retraite (CNAV : caisse nationale d'assurance vieillesse) ou à pôle emploi pour délivrer de nouvelles prestations destinées à compenser, au moins partiellement, des règles plus restrictives pour l'octroi des pensions CNAV ou des allocations chômage. S'y adjoindront aussi des prestations pour les navigants qui perdraient leur licence entre 55 et 60 ans lui conférant un rôle complémentaire d'assurance perte de licence.

Les mesures instaurées dans ce décret sont le résultat de discussions initiées à la suite de la réforme des retraites entre les partenaires sociaux, dans lesquelles la CRPN n'était pas partie prenante.

Si elle se retrouve à gérer ces mesures alors qu'elles se situent en marge de sa fonction de gestionnaire du régime de retraite complémentaire des navigants, c'est à la demande des partenaires sociaux.

Quatre nouvelles mesures sont mises en vigueur ; pour faciliter leur compréhension on rappellera tout d'abord quelques éléments sur les conditions de liquidation de la pension CNAV.

Pour liquider la pension CNAV il faut avoir atteint un âge minimum dénommé « **âge légal de départ à la retraite** » (sauf conditions particulières comme les carrières longues ou handicap).

La liquidation s'effectue alors à taux plein si l'on a atteint **le nombre de trimestres requis** (dénommé aussi « **durée d'assurance requise** »), sinon elle s'effectue avec décote.

À partir de 67 ans, dit « *âge de taux plein automatique* », la liquidation s'effectue d'office à taux plein quelque-soit le nombre de trimestres validés.

Il y a donc deux façons d'obtenir le taux plein CNAV : soit d'atteindre le nombre de trimestres validés, soit sinon d'attendre 67 ans.

La réforme des retraites, amplement médiatisée lors du premier semestre 2023, a durci les conditions de liquidation en augmentant progressivement d'une part l'âge légal de départ à la retraite pour le porter de 62 ans à 64 ans pour les générations 1968 et suivantes, et d'autre part en augmentant plus rapidement que prévu le nombre de trimestres requis pour le porter à 172 trimestres pour les générations 1965 et suivantes (voir tableau ci-joint).

Les quatre nouvelles mesures mises en vigueur par ce décret visent à principalement compenser, au moins partiellement, l'incidence de la mesure phare de la réforme des retraites, l'augmentation progressive de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite, mais vont même au-delà.

La première mesure consiste en la prolongation du versement de la « *majoration* » jusqu'au nouvel âge légal de départ. Elle s'adresse aussi bien aux navigants qui ont atteint le nombre de trimestres requis avant l'âge légal de départ qu'à ceux qui ne l'ont pas atteint.

Rappelons que la majoration est une prestation servie par la CRPN unique dans le paysage français des retraites, versée à un navigant en attendant qu'il puisse bénéficier de sa pension CNAV, soit jusqu'à 62 ans avant la réforme des retraites.

Son montant mensuel maximum est de 773 € en 2024, atteint pour 25 annuités cotisées ce qui est généralement le cas.

Sans cette mesure, les navigants auraient été privés de la majoration entre 62 ans et le nouvel âge légal de départ.

La deuxième mesure consiste au versement d'une double majoration entre 62 ans et le nouvel âge légal de départ. À la différence de la première mesure, **elle ne s'adresse qu'aux PN qui ont atteint le nombre de trimestres requis avant l'âge légal de départ** ; elle leur complète la première mesure qui n'est pas suffisante.

Pour ces PN la simple prolongation de la majoration de 773 € ne suffit pas à combler le manque à gagner entre 62 ans et le nouvel âge de départ car ils se retrouvent privés d'une pension **CNAV à taux plein**.

La CRPN va alors se substituer à la CNAV pour combler au moins partiellement ce vide en leur versant une majoration doublée, 1546 € en 2024 pour 25 annuités CRPN validées, dès qu'ils auront atteint le nombre de trimestres requis.

Année de naissance	Âge légal (Hors départs anticipés)	Durée d'assurance requise après réforme
1960	62 ans	167 trimestres
1 ^{er} janv. - 31 août 1961	62 ans	168 trimestres
1 ^{er} sept. - 31 déc. 1961	62 ans et 3 mois	169 trimestres
1962	62 ans et 6 mois	169 trimestres
1963	62 ans et 9 mois	170 trimestres
1964	63 ans	171 trimestres
1965	63 ans et 3 mois	172 trimestres
1966	63 ans et 6 mois	172 trimestres
1967	63 ans et 9 mois	172 trimestres
1968	64 ans	172 trimestres

La troisième mesure a pour vocation de pallier, pour les affiliés ayant cessé leur activité de navigant **au plus tôt à 60 ans**, une évolution de la réglementation en matière d'assurance chômage qui viendrait réduire la durée de versement de leur allocation chômage d'aide au retour à l'emploi, dénommée **ARE**.

Qu'en est-il exactement ?

Pour un navigant, Il est possible de cumuler la pension CRPN avec le versement de l'ARE par pôle emploi. Le versement de l'ARE s'arrête dès qu'il peut liquider sa pension CNAV à taux plein et en tout état de cause est limité à 27 mois maximum.

Cependant, et ceci est très important pour comprendre cette 3^{ème} mesure, le versement de l'ARE peut être **prolongé** au-delà de 27 mois si au terme de ces 27 mois il n'a toujours pas atteint le taux plein CNAV et à condition qu'il soit âgé **au minimum de 62 ans** à ce moment-là (il y a d'autres conditions qui sont généralement satisfaites mais celle de 62 ans minimum avant la fin du versement de l'ARE est la plus critique).

La prolongation de son ARE prend fin lorsqu'il atteint le taux plein CNAV ; cette prolongation peut donc aller jusqu'à 67 ans sauf s'il atteint le nombre de trimestres requis avant. Or il est prévu que cet âge minimum critique de 62 ans devant être atteint avant la fin du versement de l'ARE pour bénéficier de sa prolongation, qui correspondait à l'âge légal de départ à la retraite avant la réforme des retraites, suive l'augmentation progressive de cet âge légal vers 64 ans.

Il en résulte qu'un PN cessant son activité par exemple à 60 ans ne pourra plus atteindre cet âge minimum critique au terme des 27 mois du versement de son ARE et ne pourra donc plus bénéficier de la prolongation de son versement. Pour pallier toute évolution des règles UNEDIC et permettre à un navigant de cesser son activité à l'âge de 60 ans ou proche dans de bonnes conditions, la CRPN

va se substituer à pôle emploi pour lui verser une prestation compensatoire dès que ses ARE auront pris fin, et ce jusqu'à ce qu'il puisse bénéficier d'une pension CNAV à taux plein.

Cette mesure ne fait pas que remédier à l'incidence de l'augmentation de l'âge légal de départ sur le versement de l'ARE.

Elle permet aussi aux navigants de se prémunir contre toute évolution de la réglementation UNEDIC qui réduirait la durée maximale du versement de l'ARE de 27 mois à 15 mois par exemple comme parfois évoqué, ce qui empêcherait un navigant cessant son activité à 60 ans d'atteindre l'âge minimum critique pour bénéficier de sa prolongation, même si celui-ci restait figé à 62 ans et ne suivait pas l'augmentation de l'âge légal de départ .

La prestation compensatoire instaurée par cette troisième mesure est versée dès la fin du versement de l'ARE, quelle qu'en soit la cause, augmentation de l'âge critique ou réduction de la durée de versement de l'ARE.

Cette prestation est égale à la moitié du salaire brut mensuel moyen du navigant calculé sur la base des 36 derniers mois d'activité.

Son montant est toutefois plafonné à 50% du plafond sécurité sociale, soit un maximum de 1932 € mensuels pour l'année 2024.

Elle n'est réservée qu'aux PN ayant cessé leur activité de navigant **au plus tôt à 60 ans** et ne peut être cumulée avec la majoration qu'elle soit simple ou double ou la mesure 4 décrite ci-dessous, ni avec des revenus issus de la reprise de toute activité professionnelle.

La quatrième mesure a pour vocation de protéger les navigants qui perdent leur licence entre 55 ans et 60 ans et qui sont donc contraints de cesser leur activité.

La CRPN va alors jouer le rôle d'assurance perte de licence en leur octroyant un doublement de la majoration entre 62 ans et leur nouvel âge légal de départ tant qu'ils n'ont pas atteint la durée d'assurance requise pour l'obtention du taux plein CNAV. Une condition de 20 annuités

ou sinon une durée de 20 ans entre la première affiliation à la CRPN et la liquidation de la pension CRPN est cependant requise, et la perte de licence doit être reconnue par le conseil médical de l'aéronautique civile.

Il s'agit donc d'un panel de mesures protecteur très complet au bénéfice des affiliés actifs qui est instauré dans ce décret.

Leur coût estimé est important et, vu qu'il sera supporté à 99% par les employeurs, représente un effort conséquent de leur part équivalant à une augmentation progressive sur douze ans de 18 points du taux d'appel des cotisations au fonds retraite qui assure le versement des pensions viagères.

À titre de comparaison, l'effort de financement fourni par les employeurs lors de la dernière réforme de 2012, de loin la plus importante en termes d'augmentation de cotisations, s'élevait à 10 points de taux d'appel au fonds retraite, celui-ci étant passé progressivement de 100% à 110% en 12 ans.

Ces coûts feront l'objet d'une comptabilité séparée et étanche, les ressources attribuées à ces mesures devant couvrir intégralement leurs coûts.

Il s'agit d'éviter tout amalgame entre les efforts déployés par les employeurs à des fins de substitution de la CRPN à des organismes extérieurs et les efforts de financement à venir nécessaires pour le fonds retraite, qui se situe au cœur de l'objet social de la CRPN et dont le déficit récurrent est préoccupant.

Nous terminons sur une information qui concerne particulièrement les PN retraités en leur annonçant que leurs pensions CRPN seront revalorisées de 3,35% % à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette revalorisation correspond à l'inflation hors tabac constatée par l'INSEE de novembre 2022 à novembre 2023.

Meilleurs vœux pour cette année 2024

● Jean-Michel MOUTET,
administrateur CRPN

Mutuelle - inflation et transferts de la sécurité sociale inédits : difficile, mais raisonnable.

L'assemblée générale de la mutuelle Air France a approuvé en novembre 2023 une augmentation conséquente de certaines cotisations des individuels et conjoints, en particulier Altitude 350 et Altitude 400.

J'avais attiré l'attention dans le dernier *Présence* sur ce risque.

Nos élus ont voté cette mise à niveau des tarifs, qui a été approuvée à une très large majorité par les délégués de toutes origines.

Pourquoi cette évolution était-elle donc indispensable selon nous, et que révèle-t-elle de l'avenir de la complémentaire santé?

Il faut rappeler d'abord que les cotisations sont constituées d'une partie hors taxes qui vise à couvrir de manière solidaire les dépenses de la mutuelle, sachant que celle-ci doit équilibrer ses comptes, tout en assurant sur le long terme l'existence de réserves permettant d'assurer aux adhérents la prise en charge des prestations statutaires, quel que soit l'évolution de l'environnement, comme le défaut de paiement d'un contrat collectif, ou une catastrophe sanitaire.

Par ailleurs, les cotisations sont grevées de taxes d'environ 13% qui sont censées alimenter les caisses de la Sécurité sociale, et en particulier les charges de la CMU.

La mutuelle est constituée d'adhérents qui sont les assurés à titre individuel (essentiellement les retraités) et les assurés à titre collectif, dépendant d'un contrat collectif dont la mutuelle n'est que le gestionnaire. Les ressources issues des contrats collectifs sont constituées de cotisations de salariés et de participations d'employeurs, et ces ressources sont contractualisées avec la MNPAF afin d'assurer au minimum l'équilibre financier de ces contrats. Le principal contrat de la mutuelle est bien entendu le contrat Air France, suivi des contrats Transavia, Hop et d'autres sociétés liées au transport aérien.

Ces contrats ont connu un déséquilibre pendant la crise du COVID, mais sont revenus à l'équilibre grâce au retour à l'emploi.

Les départs négociés ont coûté cher à la mutuelle, qui a dû prendre à sa charge ce qu'on appelle la « portabilité », qui est l'obligation faite aux complémentaires santé de couvrir les salariés au chômage jusqu'à une année après leur départ..

Sur le long terme, la MNPAF, qui est une « mutuelle d'entreprise » créée en appui d'Air France et de ses organisations syndicales, dépend de ces contrats collectifs qui sont indispensables pour assurer le modèle économique de la MNPAF.

Les contrats individuels couvrent essentiellement les retraités, et la mutuelle n'a pas jusqu'à présent souhaité se développer auprès

etc... est correctement équilibrée sur le moyen terme, même s'il peut arriver que certaines gammes soient excédentaires ou déficitaires à court terme.

Elle est également responsable du niveau de subventions éventuelles en interne, comme les cotisations réduites disponibles pour les plus faibles revenus, ou le budget alloué au Fonds Social pour traiter en dérogation des statuts certains cas individuels économiquement difficiles.

Voilà pourquoi chaque élément de la gamme fait l'objet de niveaux de cotisations différents, et pourquoi ces cotisations doivent évoluer suivant leur propre rythme, et suivant les évolu-

“Ces contrats ont connu un déséquilibre pendant la crise du COVID, mais sont revenus à l'équilibre grâce au retour à l'emploi.”

du grand public afin de ne pas dégrader ses comptes, car les coûts de la recherche de nouveaux adhérents sont élevés (démarchage, publicité, etc..). Rappelons que les coûts de gestion de la mutuelle représentent environ 8,5% des cotisations, un chiffre très faible par rapport aux concurrents, ce qui est un grand atout. La Mutuelle, par l'intermédiaire de ses délégués élus, et sur proposition du Conseil d'Administration lui-même élu par les délégués à l'Assemblée Générale, est seule responsable de l'établissement des cotisations liées aux différents « produits » offerts parmi la gamme prévue par les statuts..

Elle doit s'assurer que cette gamme de produits, comme ALTITUDE 300, 350, 400, HORIZON, PASS SANTÉ,

tions qui peuvent être différentes, mais aussi bien sûr en fonction de l'évolution générale des coûts que toutes les couvertures maladies partagent.

Pour la première fois dans l'histoire de la MNPAF qui date des années 90, nous connaissons depuis le conflit en Ukraine une inflation élevée, et qui peine à s'atténuer.

Cette inflation a bien sûr un impact sur les coûts de gestion, directs ou indirects, mais aussi sur le coût des prestations revues à la hausse, le plus évident étant celui des professionnels de santé, comme les médecins.

À cette inflation exceptionnelle s'ajoute le phénomène structurel de vieillissement de la population couverte, de recours à des soins de plus en plus sophistiqués et donc

chers, l'impact du 100% santé sur le développement de certains soins comme le recours aux prothèses auditives, et enfin les transferts de dépenses de l'Assurance Maladie vers les complémentaires Santé, afin d'alléger de manière purement optique le déficit de la Sécurité sociale.

L'Etat en l'occurrence joue à la fois le rôle de gestionnaire d'un déficit structurel, celui de la Sécurité sociale, et de décideur quant à ses ressources...

La Mutuelle a donc calculé tous ces impacts, a constaté un déficit pour l'année 2023, et un risque de lourd déficit pour 2024 et au-delà ce qui n'est pas acceptable, en particulier pour l'Autorité de tutelle, l'ACPR.

Toutefois, les augmentations conséquentes qui ont été appelées, ont été limitées au strict nécessaire, sur les deux années 2023/2024, l'augmentation moyenne est très inférieure à celle enregistrée à plus de 15% par la plupart des complémentaires santé.

La mutuelle a considéré que si d'autres dépenses s'ajoutaient en 2024, le niveau de réserves de la MNPAF permettrait de faire face au déficit qui s'en suivrait.

Mais aucun déficit n'est tolérable structurellement, et les réserves de la mutuelle ne peuvent pas descendre en dessous d'un certain niveau.

Notons toutefois qu'on peut estimer que l'impact des dérapages liés à la surconsommation engendrée par le 100% dentaire a été plus faible à la MNPAF que chez les autres complémentaires, grâce au niveau élevé de la prise en charge historique des dépenses dentaires chez nous, et probablement aussi grâce au comportement responsable de la grande majorité des adhérents.

D'où le « *sursis* » que nous avons connu en 2021 et 2022, et même 2023 dans la croissance de nos dépenses, et dans la stabilité du niveau des cotisations.

Les élus ont donc comme mission en 2024 de continuer de traquer les sources de dépenses inacceptables, certains contrats de fournisseurs ont pu être renégociés, et la recherche des fraudes à l'assurance va s'enrichir de nouveaux outils.

De même, l'augmentation des dépenses ne doit pas nous empêcher de rechercher des améliorations de nos niveaux de couverture chaque fois que la dépense présente un fort intérêt en termes de Santé, car nous ne pouvons oublier que la vocation d'une mutuelle est de permettre à ses adhérents de se soigner au meilleur coût.

Et ce alors que le déficit de la Sécurité sociale risque de se dégrader à plus de 11 milliards d'euros en 2024, contre 8,8 milliards en 2023.

● **Jean Chassaing**
Premier vice-président de la MNPAF

Les évolutions et transferts de charges externes.

- Revalorisation des consultations au 1^{er} novembre 2023 + 1,50 euros
- Augmentation du ticket modérateur sur le dentaire de 30% à 40%
- Transferts de charges diverses, télémédecine, transports, etc..
- Conventions plus onéreuses chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, orthoptistes, etc..
- Elargissement du 100% Santé en 2024
- Fraudes en augmentations

Cotisation maximum altitude 350



AF KLM E&M : de la prévention à la prédiction !

De nos jours, la « donnée » est omniprésente dans notre quotidien. Les machines sont de plus en plus connectées et les technologies de Big Data permettent de traiter et d'exploiter les données générées par ces systèmes.

Air France Industries s'est intéressé très tôt à ces données et a développé des algorithmes permettant de passer d'une maintenance préventive à une maintenance prédictive. C'est ainsi qu'a vu le jour Prognos®.

L'objectif des produits de cette gamme est d'améliorer les processus de maintenance en valorisant les informations collectées sur les systèmes avion pour anticiper les pannes et agir avant qu'elles ne se produisent. Une application concrète consiste notamment à prédire des défaillances jusqu'à 50 vols avant que celles-ci ne soient effectives afin d'organiser les déposes pour échange ou réparation !

Il s'agit d'une solution développée en interne par les équipes de maintenance prédictive d'Air France et celles de KLM E&M. Cette collaboration permet de mutualiser les développements des algorithmes prédictifs sur les différentes flottes du groupe. La majorité des systèmes suivis concernent les flottes d'ancienne génération : 737, 777, Famille A320, A330, cependant, la majorité



des développements se tourne actuellement vers les flottes d'avenir : 787, A220, A350.

Grâce à cette solution, plus de 200 recommandations ont par exemple été réalisées en 2022 pour Air France, permettant ainsi de limiter les immobilisations avions, les retards ou annulations de vols

et d'améliorer la performance opérationnelle. C'est un gain pour les compagnies, tout comme pour les équipes de maintenance, car en ciblant plus précisément l'origine des pannes il est possible de les anticiper, d'éviter des déposes inutiles et par la même d'ajuster le niveau des stocks de pièces et de matériels.





La maintenance prédictive est un travail collaboratif, basé sur l'agilité entre les différents métiers de la DGI :

- Le métier (System & Data Engineers) de la maintenance prédictive (Prognos),
- Les Product Owners, AMO DGI (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage),
- La Recherche Opérationnelle et l'Informatique Air France,
- Les BTE Boeing & BTE Airbus, les MCC (Maintenance Control Center) et Mécaniciens,
- Les Engineerings Avionique, Systèmes et Moteurs.

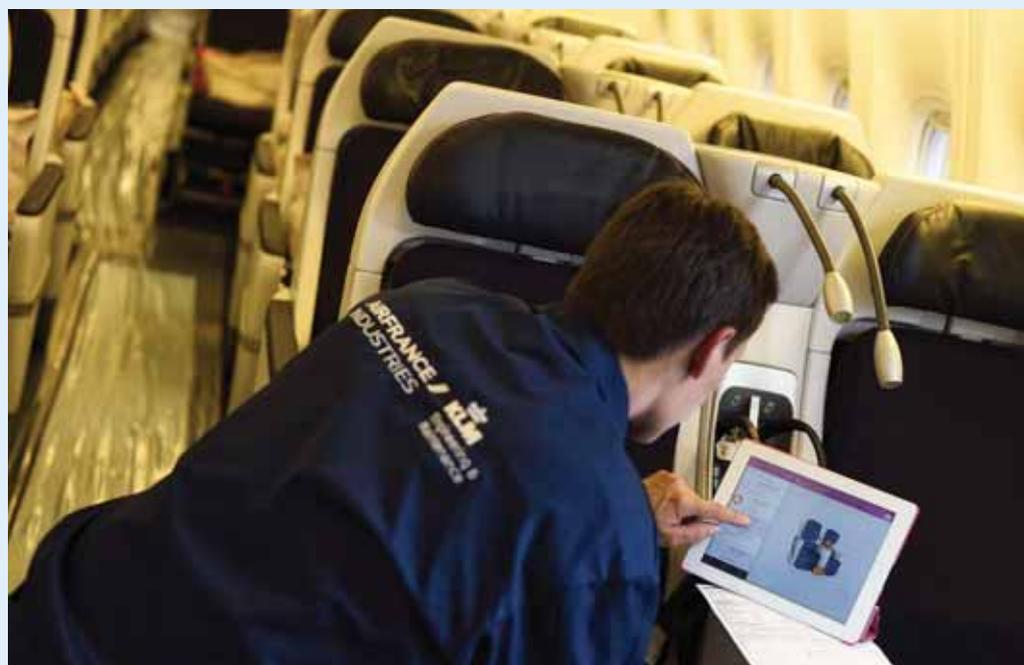
Implémentée de façon incrémentale avec la méthode Agile (livraison de nouvelles fonctionnalités tous les 1 à 2 mois), cette solution « *Big Data* » pour les services de maintenance est à la fois un outil et une analyse. Elle récupère et stocke de manière sécurisée les données avion, que ce soit en vol ou pendant les escales, pour les analyser quotidiennement grâce à des ingénieurs hautement qualifiés. Le déploiement s'effectue par flotte et par système pouvant impacter les opérations :

carburant, trains d'atterrissage, air conditionné, électricité, commandes de vol, pneumatiques, oxygène, etc.

Enfin, la maintenance prédictive avion est un enjeu pour garantir la sécurité et la qualité des vols. C'est un atout majeur que recherchent de plus en plus de compagnies, ce

qui ouvre de belles perspectives de marché pour AFI KLM E&M. Preuve en est la signature de deux contrats de service Prognos avec Virgin Atlantic d'une part et Norse Atlantic Airways d'autre part lors du dernier MRO Europe d'Octobre 2023.

● Source : Communication E&M



Projet d'adaptation de l'offre domestique d'Air France au départ de Paris à horizon 2026

Le développement de la visioconférence, la réduction des déplacements professionnels sur le domestique et le report vers le train (sous l'effet conjugué des recommandations de sobriété et des politiques RSE des entreprises) conduisent à une chute structurelle de la demande sur le réseau domestique point-à-point d'Air France. Entre 2019 et 2023, le trafic sur les liaisons domestiques au départ d'Orly a baissé de 40%, et même de 60% pour les allers-retours journée.

Dans ce contexte, le Groupe Air France a présenté au mois d'octobre aux instances représentatives du personnel un projet d'adaptation de son offre domestique au départ de Paris à l'horizon de l'été 2026.

À l'issue de cette évolution, les liaisons de et vers Paris seraient assurées selon les principes suivants :

La compagnie Air France opèrerait l'ensemble de ses vols domestiques et internationaux au départ de son hub de Paris-Charles de Gaulle.

Seule exception, et conformément au cahier des charges de la Délégation de Service Public (DSP) : les liaisons Air France de/vers la Corse resteraient assurées depuis Paris-Orly. Air France respectera ses engagements et a soumis une candidature conjointe avec Air Corsica pour le renouvellement de cette DSP à compter de 2024, souhaitant ainsi s'inscrire dans une desserte durable de la Corse.

La compagnie Transavia serait l'opérateur de référence du Groupe

Air France au départ de l'aéroport de Paris-Orly.

Transavia poursuivra sa trajectoire de développement, notamment grâce à la montée en puissance de sa nouvelle flotte composée d'Airbus de la famille A320neo permettant une réduction de 15% de la consommation de carburant et des émissions de CO², ainsi qu'une réduction de 50% de l'empreinte sonore.

D'ici à 2026, Air France continuerait d'assurer ses liaisons vers Toulouse, Marseille et Nice ainsi que la desserte des Outre-mer depuis l'aéroport de Paris-Orly*.

Dans le cadre de cette évolution, Air France renforcerait les fréquences vers Toulouse, Marseille, Nice, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France et Saint-Denis de La Réunion au départ de Paris-Charles de Gaulle, facilitant ainsi les correspondances internationales et renforçant la connectivité des régions et des territoires d'Outre-mer. Le Groupe Air France a par ailleurs l'intention, après concerta-

tion avec les instances compétentes, de positionner la compagnie Transavia sur la desserte de Toulouse, Marseille et Nice depuis l'aéroport de Paris-Orly à compter de l'été 2026. Les capacités du Groupe entre Paris et Toulouse, Marseille et Nice seraient maintenues à hauteur de 90% de leur niveau actuel, et à 100% pour les liaisons entre Paris et les Outre-mer.

Ce projet a pour objectif de maintenir une présence forte d'Air France sur l'ensemble des territoires qu'elle dessert, tout en répondant à l'évolution rapide de la demande de voyage. Il permettrait une optimisation de l'utilisation des moyens de chaque compagnie, une plus grande lisibilité de l'offre pour les clients, et l'amélioration de la compétitivité d'Air France.

**Depuis 2020, Air France dessert les Outre-mer à la fois depuis Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle.*

À compter de fin octobre 2023, la desserte de Cayenne (Guyane) s'effectue uniquement au départ de Paris-Charles de Gaulle.



Un impact sur l'emploi limité, permettant d'éviter tout départ contraint

S'agissant des salariés basés en province, et compte tenu du redéploiement d'une partie de fréquences aujourd'hui assurées au départ de Paris-Orly vers Paris-Charles de Gaulle, l'impact de cette évolution sur l'emploi sur les escales de Toulouse, Marseille et Nice serait limité, et géré uniquement sur la base de mobilités ou de départs volontaires. Les bases des personnels navigants sur ces escales seraient maintenues.

S'agissant des salariés basés à Paris-Orly, les forts besoins en ressources à Paris-Charles de Gaulle identifiés à horizon 2026 permettraient de garantir à chacun un emploi équivalent sur le site de Roissy. Toutes les solutions de mobilité sur la plateforme de Paris-Orly seraient préalablement recherchées.

Flying Blue : don de miles

Engagé auprès d'associations caritatives, le programme Flying Blue permet à ses membres, depuis 2022, de gagner des Points d'Expérience (XP) en faisant don de leurs Miles à des associations caritatives qui soutiennent des causes telles que l'éducation, la préservation de l'environnement, la lutte contre la pauvreté. Une manière responsable et solidaire d'obtenir ou de conserver son statut (Silver, Gold ou Platinum) en voyageant !

Cette décision va dans le sens des actions et choix éco-responsables que le programme mène aux côtés d'Air France, de KLM et de Transavia.

De nombreux projets caritatifs

Les dons de Miles que font les membres Flying Blue ont déjà participé à la réalisation de plusieurs projets caritatifs d'envergure. Parmi eux, des enfants mexicains ont réalisé deux de leurs plus grands rêves : voyager pour la première fois et faire une tournée en France. À l'initiative, l'association Banda de Musica fondée en 2011 et soutenue par la Fondation Air France et le plan de don de Miles Flying Blue. Un film documentaire** a été créé pour raconter cette aventure et mettre en lumière les actions concrètes rendues possibles par les dons de Miles. Au-delà de Banda de Musica, le programme soutient également UNICEF, Aviation Sans Frontières ou encore The Ocean Clean Up.

**https://www.youtube.com/watch?v=5XMSS7Q3yUc&ab_channel=FlyingBlue

● Source : Communication interne Air France



© Younes Jaouad, Technicien Coordination Centralisée Air France.

Rubrique Insolite, et plaisir des yeux !

Début décembre a eu lieu le nettoyage annuel des vitres de la tour de contrôle Sud du Hub de Roissy-CDG. Younes Jaouad, Technicien Coordination Centralisée Air France, a immortalisé ce moment insolite par une série de photos prise au cœur de la vigie.

Peu de gens le savent mais il existe en effet, en plus des agents de la DGAC, une équipe d'Air France au sein même de la tour de contrôle Sud. Les « Techniciens Supervision de la Touchée » ont pour mission principale de gérer les mouvements avions sur les aires de manœuvres/trafic (autorisation de repoussage, entrée parking, etc.).

Etant donné que la moitié des vols qui transitent par la plateforme sont des vols Air France ou des vols opérés par des compagnies assistées, Air France, par délégation de Paris Aéroports, est un acteur clé pour la bonne gestion des opérations au sol.

Younes Jaouad fait partie de cette équipe depuis 15 ans et a pu capturer un moment rare et de haute voltige, le nettoyage annuel de la tour de contrôle...



Rencontre avec « l'Amiral » de la flotte Air France...

Johann Panier, Directeur de la flotte, dirige avec maestria 20 personnes qui scrutent en permanence au périscopie l'évolution du transport aérien pour mieux ajuster à terme la composition et la structure de notre flotte. Embarquons avec lui sur ce vaisseau amiral !



© Airbus 2019 - P.MASCLET/master films

© Airbus 2019 - A.DOUEMENJOU/master films

Sa préoccupation récurrente est de résoudre des équations à de nombreuses inconnues, dont la première est de pressentir la tendance du développement du transport aérien dans les 10 ans à venir. On a vu combien certains indices peuvent être bousculés par des aléas sanitaires ou géopolitiques et les choix remis en question avec des conséquences économiques importantes.

La stratégie de la flotte poursuivie par Air France s'écrit en formules qui n'ont rien de magiques : comment réaliser au mieux le programme d'Air France, concilier les attentes des équipages en matières de pilotage, de sécurité des vols, de formations, de service ou d'équipements cabines, tout en tenant compte des souhaits des passagers.

On voit bien ici que tout cela ne dépend pas d'une seule variable et qu'un travail transverse avec la Direction du programme, la Direction des opérations aériennes, la Direction de l'industriel et bien sûr l'Expérience Client, est indispensable pour mener à bien la stratégie de la flotte décidée par Ben Smith.

Cinq grandes sous-directions, rattachées à la Direction de la flotte œuvrent pour que la Compagnie dispose d'un ensemble d'avions qui répondent aux attentes de nos clients, soient adaptés à notre programme, satisfassent aux exigences d'un pilotage plus économique et écologique, en gardant une rentabilité la plus intéressante possible.

La réalisation de tout cela passe par la nécessité de simplifier la flotte et d'accélérer son renouvellement à un coût compétitif. Pas plus de 2 ou 3 types avions Long-courrier AF et 2 ou 3 sur le Moyen-courrier du groupe.

Sur LC on a sorti de la flotte l'A380, l'A340, on va exclure les A330 puis les 777-200. On aura alors une flotte claire composée des 777-300, des A350 et des B 787. Faire des arbitrages et des compromis est notre lot quotidien.

Les challenges sont de taille car il nous faut prendre des décisions alors qu'en 3 ans tout peut changer... Oui, nous faisons des paris sur l'avenir, mais des hommes et des outils sont là pour construire une stratégie cohérente. En voici le fonctionnement.

La sous-direction Management de la flotte

Elle travaille sur les plans de flotte stratégiques à plus de 10 ans. On ne les divulgue pas car c'est avant tout un exercice d'orientation. On table sur une croissance donnée sur 10 ans. On s'occupe du standard et de la recherche de la meilleure valeur pour nos avions.

Ce sont également tous les projets d'avions nouveaux sur lesquels les coordinateurs travaillent en transverse avec les différentes entités de la compagnie à la recherche des meilleures marges.

Elles se calculent en étudiant dans les LOPA (lay-out per aircraft) le nombre optimum de sièges en First, en Business, en Premium Éco et en Économique.

Dans l'idéal, on devrait avoir un LOPA pour chaque route mais cela est impossible car nous voulons standardiser notre flotte. Trop d'avions divers impliquent des coûts importants en qualification, en formation, en maintenance etc... Les décisions sont coordonnées. On est à la recherche du bon mix avec Anne Rigail et l'ensemble des parties prenantes. Ben Smith a le mot de la fin.



C'est un grand spécialiste qui est capable de pointer sur des choses importantes qui n'étaient pas forcément avant au cœur de la stratégie.

Fleet evaluation.

Ce service évalue la performance des avions. Ce sont eux qui lancent les appels d'offre et négocient les contrats avec les constructeurs.

Ils ont aussi en charge la veille technologique et la relation permanente avec le service de développement durable. C'est un point essentiel car nous avons pris des orientations de consommation SAF et hydrogène de façon à réduire les émissions de CO2 de 30% en 2030, grâce à une flotte composée de 70% d'avions de nouvelle génération.

Comme on tire des plans de flotte jusqu'en 2050 on s'autorise à penser qu'on aura fait des pas technologiques énormes vers le bio-kérosène ou le carburant de synthèse pour utiliser du carburant vert. On doit le faire, on n'a pas le choix. Même cher, c'est existentiel pour nous.

Fleet transaction

Ce sont eux qui mettent en œuvre le plan de flotte ainsi que les opérations de financement opérationnel et les transactions de vente ou les locations d'avions. Lorsqu'on achète des avions neufs, on peut être amené à les revendre instantanément à des loueurs d'avions à qui on les reloue ensuite. C'est un outil de stratégie de gestion de flotte.

Fleet Finance

Ce service effectue les paiements des avions aux constructeurs. Il s'occupe également de suivre la valeur de nos assets dans nos bilans. Les règles d'amortissements étant différents pour les moteurs, les équipements cabines...

Fleet service

Assure la transversalité de l'entreprise : les décisions prises sur tout ce qui touche à l'avion doivent être collégiales. On doit démolir les silos ! Cette direction est responsable de l'utilisation de la flotte ainsi que du coût total d'un avion tout au long de sa vie. À la compagnie, on se demande en permanence quoi faire pour améliorer la rentabilité de la flotte. Les impulsions peuvent alors venir de la Direction, du Programme, de la Relation Client ou de la maintenance. Des « business

case » sont alors lancés quand il faut modifier des cabines, comme par exemple lorsqu'on a décidé de densifier le 777-200 en rajoutant des sièges. La rentabilité a été calculée avec de multiples paramètres et à plus ou moins long terme.

Le Directeur de la flotte ne décide rien sans le management global. C'est pourquoi avec toute mon équipe, nous sommes très attachés à orienter les décisions transversales vers un langage commun, éclairer les débats difficiles, simplifier pour prendre la bonne décision.

Être au cœur de ce dispositif si impactant pour l'entreprise à l'heure actuelle et surtout pour les années à venir est pour moi une grande source de fierté.

● **Propos recueillis auprès de Johann Panier par Isabelle de Ponsay**



© Photothèque Air France

Quand l'histoire d'Air France se mêle à l'histoire des miens.

Ma famille: ma mère, mon père, mon grand-père et ma grand-mère ont avec Air France une histoire à la fois commune et extraordinaire.

Tout commence dans les années 1920, mon grand-père, André Dupas, né en 1902, fait le choix des voyages et de l'aventure. Après son service militaire au Maroc, il se fait embaucher comme mécanicien dans la Société des Lignes Latécoère et part travailler au Sénégal.

En 1928, un an après que la Société des Lignes Latécoère devienne l'Aéropostale, André se marie avec Henriette, une jeune couturière de 18 ans, qui n'hésite pas à quitter Vendôme pour s'installer avec son mari à Saint-Louis du Sénégal. Mon grand-père s'occupe de l'entretien et de la réparation des avions et des hydravions, ma grand-mère s'occupe de la maison.

C'est en mai 1930 que Jean Mermoz décolle à bord d'un hydravion Latécoère pour réaliser le premier vol entre Saint-Louis et Natal (Brésil).

Mon père, André, naît la même année et Jacques, son frère en 1932.

En 1931, l'Aéropostale est mise en liquidation. Mon grand-père prend les fonctions de chef d'escale à Villa-Cisneros, au Sahara espagnol.

En plus d'être mécanicien, il est responsable des pistes et des bonnes relations avec les populations locales. Lorsqu'un avion fait un atterrissage de fortune dans le désert, il se précipite avec son équipe, afin d'arriver sur place avant les Maures. Il fait alors le nécessaire pour que l'avion redécolle et termine son vol. S'il arrive trop tard, Il doit négocier avec les Bédouins la libération des otages grâce aux liasses de billets de l'Aéropostale. La Compagnie ne peut se permettre de perdre un homme, un avion, ni même un sac de courrier!

À l'époque, aucune infrastructure hôtelière: les aviateurs en escale viennent en toute simplicité se restaurer chez Henriette et André. Le petit André devient la coqueluche de ces aventuriers du XX^{ème} siècle. Mon père se souvient que Jean Mermoz avait un serpent minute apprivoisé qu'il emportait partout



avec lui, caché dans une boîte.

En 1933, création d'Air France. C'est également en 1933 que naît Bernadette de Menditte qui ne sait pas que sa vie sera étroitement liée à Air France.

En 1936, la guerre civile éclate en Espagne et toute la famille part s'installer à Toulouse. Naîtront ensuite Claude et Éliane.

Quand mon grand-père André, prend sa retraite en 1966 il est Super-Chef-Contrôleur des Caravelles !

Son fils André entre très tôt à Air France comme apprenti. Il poursuit une formation professionnelle de radio. À Orly, il travaille comme mécanicien tout en préparant le concours de mécanicien-navigant qu'il réussit en 1954. Bien classé, il choisit son affectation: Dakar. Il revient en métropole en 1957.

Dans le même temps, la petite Bernadette a obtenu son bac et aime voyager. Pour améliorer son anglais et son espagnol elle part comme jeune fille au pair. À 22 ans elle négocie un contrat de travail avec le chef d'escale d'Air France à Londres.

Elle y reste trois mois, puis rentre à Paris. Elle réussit le concours d'agent commercial. Affectée aux Invalides, elle n'a qu'un objectif: travailler en horaires décalés et les jours fériés pour accumuler des jours de récupération afin de partir en GP le plus possible. Elle visite

l'Europe, séjourne au Maroc, part en Israël, puis entreprend un périple en Amérique du Sud en 1958.

Brésil, Chili, Pérou, elle parcourt la Cordillère des Andes, prend le train le plus haut du monde avec des bouteilles d'oxygène pour éviter que les voyageurs ne fassent des malaises. Lors de son vol de retour Lima/Pointe à Pitre, elle est invitée au cockpit et rencontre un très beau mécanicien-navigant prénommé André ! Ils se marient en 1960.

Ils auront trois enfants: Frédéric, Hélène et Cécile.

Même si Bernadette arrête sa carrière pour se consacrer à sa famille, André, comme son père, fait toute sa carrière à Air France. D'abord sur des avions à hélices (DC3, L-049, L-1049) puis sur des avions à réaction (707 et 747). Il termine sa carrière de mécanicien-navigant-instructeur sur le Jumbo Jet. Mais jusqu'à son départ à la retraite en 1987, il collabore à l'élaboration de simulateurs de vols.

Nous, ses trois enfants, avons appris très jeunes un langage spécifique: GP, UM, mise-en-place, courrier, rotation, chef d'escale, PNC, PNT, cap'tain, copi, stew, cargo, combi, fret !... Nous avons voyagé dans des cockpits et sur des sièges PNC, parfois en Première mais le plus souvent à l'arrière. Cependant, aucun de nous n'a travaillé pour Air France.

Bernadette est veuve depuis 20 ans, mais depuis quelques années elle a arrêté de courir le monde, se contentant de temps à autre, de visiter sa famille aux USA. C'est une mère, grand-mère et arrière-grand-mère à l'esprit vif et taquin.

Ses liens avec la Compagnie sont toujours très forts, puisqu'elle fête cette année, ses 90 ans comme Air France!

Si vous avez connu ou rencontré André Dupas ou Bernadette de Menditte, faites parvenir un petit mot à l'ARAF qui nous fera suivre.

● Cécile Dupas

90 ans de publicité Air France [de 1959 à 1971]

À partir des années 1960, la compagnie réalise de nombreuses campagnes en faisant appel à des artistes contemporains. Surréalisme, cubisme, symbolisme : la publicité d'Air France va bénéficier d'une grande diversité de styles, ce qui lui permet de renouveler son image et de s'afficher comme une compagnie ancrée dans la modernité.

René Gruau, Roger Excoffon et Guy Georget

Air France fait appel à **René Gruau**, un affichiste et peintre de renommée mondiale qui est particulièrement réputé pour ses illustrations de mode dans les années 1950 et 1960, comme en témoigne cette affiche aux couleurs éclatantes figurant une belle azurée (1963).

Directeur artistique d'Air France de 1953 à 1971, **Roger Excoffon** réalise de nombreuses campagnes publicitaires pour la compagnie et travaille aussi sur l'évolution de son logo.

Typographe de formation, il propose des créations très graphiques qui tranchent avec les réalisations de l'époque.

Avec ses couleurs franches et son graphisme lumineux, l'artiste **Guy Georget** - qui créa entre autres le logotype de la Poste française - réalisa de nombreuses affiches valorisant les destinations du réseau.

Georges Mathieu et Raymond Pagès

Artiste iconoclaste, **Georges Mathieu** fut l'un des pionniers de l'abstraction lyrique, de l'action painting et des performances artistiques. Il réalisa une série d'affiches pour Air France, dont font partie les affiches ci-dessous qui datent de 1967. Avec des dizaines d'expositions organisées en France et dans le monde et plus d'un million d'affiches vendues, elles connurent un énorme succès.

Le peintre et affichiste **Raymond Pagès** réalisa quant à lui une série d'affiches pour la compagnie en 1971. Elaborées avec des techniques graphiques nouvelles, elles furent, dès leur création, exposées au musée des Arts décoratifs puis dans le monde entier.

● Source :

Communication Interne Air France



Des avions d'Air France, une histoire : les hydravions Catalina

En 1945, il reste difficile de rejoindre les Antilles depuis la métropole. Le seul acheminement possible est celui de la voie maritime, ce qui implique une traversée d'une douzaine de jours à bord d'un cargo mixte ou d'un paquebot à la fréquence mensuelle. Cette absence de moyens de communications rapides, conjuguée à l'éloignement géographique et à l'insularité des Antilles, va amener les autorités à développer les liaisons aériennes.

En l'absence d'aérodromes, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, ces liaisons vont reposer dans un premier temps sur l'utilisation de l'hydravion. C'est ainsi que le gouvernement affecte quatre hydravions hexamoteurs Latécoère 631 à la ligne transatlantique Biscarrosse – Fort-de-France d'Air France, le premier vol amerrissant à destination le 6 juillet 1947 après 30 heures de vol.

Reste ensuite à répartir le trafic sur les autres territoires français de la zone, comme la Guadeloupe ou la Guyane. Air France s'équipe alors de trois hydravions Consolidated Catalina, achetés par l'Etat et confiés à la compagnie afin d'assurer ces liaisons régionales. Il sont respectivement immatriculés F-BBCB, F-BBCC et F-BBCD.



San Diego (Californie) en 1946 : livraison du F-BBCD à Air France . De gauche à droite : Rougier (ingénieur), Lescure (pilote), Desroses (radio) et Poirier (mécanicien).



Pointe à Pitre le 21 Février 1950, inauguration de la piste du Raizet par le président Gaston Monnerville.



Ces appareils étant d'origine militaire et issus des surplus canadiens, ils doivent être modifiés afin d'accueillir 18 passagers, un petit galley et une soute à bagages. La conversion est réalisée par les ateliers du constructeur à San Diego en Californie et supervisée par Louis Rougier, ingénieur d'Air France.

Les trois hydravions bimoteurs sont pris en compte par la compagnie le 1^{er} juillet 1946. Outre Pointe-à-Pitre, les Catalina basés à Fort-de-France vont desservir Cayenne, Trinidad, Paramaribo et San Juan à Porto Rico. Les machines vont réaliser 3 300 heures de vol dans les cieux antillais pour le compte d'Air France, avant de quitter la flotte entre juin 1950 et juin 1951.

La mise en service des aérodromes du Lamentin à Fort-de-France et du Raizet à Pointe-à-Pitre va permettre l'utilisation du Douglas DC-3 sur le réseau local. De même, sur le tronçon transatlantique, après l'exploitation catastrophique du Latécoère 631, les Constellation prennent la relève dès le mois d'août 1950.

PAGE 0 AMÉRIQUE CENTRALE - CENTRAL AMERICA

(Paris - Bordeaux) - BISCAROSSE - FORT DE FRANCE

AIR FRANCE

Un service tous les 14 jours - Once every two weeks
(Voir notes en bas de page - See foot notes)

Aériel	AF 888	Latécoère 631 C	AF 878
	11.45 AJ 12.55 DJ 13.55 KJ 14.55 OJ		9.15 S 10.15 T 11.15 U 12.15 V
	15.55 PJ 16.55 QJ 17.55 RJ 18.55 SJ		13.15 W 14.15 X 15.15 Y 16.15 Z
	19.55 TJ 20.55 UJ 21.55 VJ 22.55 WJ		17.15 AA 18.15 AB 19.15 AC 20.15 AD
	23.55 XJ 24.55 YJ 25.55 ZJ 26.55 AA		21.15 AE 22.15 AF 23.15 AG 24.15 AH

Le tableau est complété par des notes en français et anglais, des horaires de correspondance et des informations sur les services passagers.

MARTINIQUE - GUADELOUPE - GUADELOUPE - MARTINIQUE

AIR FRANCE

Un service par semaine plus 1 service tous les 14 jours
1 week a week plus once every two weeks

Aériel	AF 888 AF 878 A	AF 888 AF 878 B	AF 888 AF 878 C
	11.45 AJ 12.55 DJ 13.55 KJ 14.55 OJ	15.55 PJ 16.55 QJ 17.55 RJ 18.55 SJ	19.55 TJ 20.55 UJ 21.55 VJ 22.55 WJ



Le Catalina F-BBCD en escale à Puerto Rico

Quant aux trois Catalina, ils finiront leur carrière en Asie :

le F-BBCB chez la compagnie thaïlandaise Pacific Overseas Airways, le F-BBCC et le F-BBCD chez la compagnie taïwanaise Foshing Air Transport.

L'histoire détaillée de ces appareils bien particuliers a fait l'objet d'un article rédigé avec Vital Ferry et Pascal Parpaite et paru dans le numéro 260 d'Icare, daté de septembre 2023, auquel on pourra utilement se référer afin d'en savoir plus sur cette exploitation pour le moins originale.

● Étienne Rachou

© Collection A. Cottin

Portraits

Ils ont adhéré à l'ARAF il y a peu, mais leur souhait est de s'y impliquer davantage dans l'animation de leur région ou de leur département: ils témoignent

J'ai eu très tôt le virus de l'aérien

Après avoir passé mon brevet de pilote d'avion et planeur, effectué des études d'économie, j'ai rejoint une compagnie aérienne à Roissy, Saudia, pour l'exploitation fret.

Quelques années plus tard, j'ai évolué vers le service commercial fret puis ensuite passagers. J'ai quitté la compagnie Saudia pour intégrer la direction commerciale d'Emirates.

Voulant quitter Paris pour Nantes, j'ai alors pris le poste de responsable commercial de la compagnie Proteus Airlines. À cette période, vue notre taille, j'ai proposé un partenariat avec Air France, qui s'est conclu et a permis de nouveaux développements.

S'en sont suivis les nombreux regroupements que l'on sait et la compagnie, devenue d'abord Régional s'est transformée en ce qui va devenir une filiale Air France : HOP.

À cette période je me suis occupé de la gestion d'une partie des lignes françaises, mais aussi celles de l'Italie, du Benelux, de la Suède et de l'Allemagne.

J'ai rencontré de nombreuses directions régionales d'Air France avec qui j'ai eu une collaboration très fructueuse et passionnante.

Je peux dire qu'après plus de 30 années au sein des compagnies aériennes, j'éprouve toujours autant de plaisir à voir et à monter dans les avions. Les facilités de voyage ont pour moi été l'occasion de découvrir des endroits exceptionnels.

Toutes ces raisons font que j'ai souhaité continuer mon expérience



au sein de l'ARAF, comme délégué départemental du 44.

● Bertrand Maradeix

Famille AF Lyon, je demande le père, le fils, la fille !

Nous avons suivi la trace de mon père, Marcel Gailleton agent des télécoms d'Air France, toute notre enfance et notre jeunesse a baigné dans la culture d'entreprise, l'attachement aux valeurs et à l'histoire de notre délégation lyonnaise et pour moi les colonies et les camps d'ado, que du bonheur !

Saisonnier puis embauché à l'agence, c'est le début d'une carrière de 24 ans au Commercial. Décision importante en 2004 lors du projet Horizon et la réorganisation : début d'une carrière syndicale comme permanent, extraordinaire expérience juridique, sociale et humaine, pleine de belles rencontres, où « j'ai appris à lire, à parler, à écrire » !

Avril 2015 départ en PDV, en plein burn out, il me faudra 2 ans pour renaître, digérer pôle emploi, les recherches à 60 ans avec mon C.V...

La retraite arrivée, j'ai découvert l'ARAF qui cherchait un délégué pour l'Ain.

Juin 2022 première journée régionale



où je retrouve visages, noms, collègues avec qui j'ai travaillé : toute l'ARAF, tout AF est là !

L'ARAF porte en elle l'espoir de nous réunir, surtout en province. Il y a un manque évident pour ceux qui ne sont pas préparés à quitter la vie active et l'isolement existe pour beaucoup d'autres.

Alors pourquoi ne pas partager notre expérience et apporter notre aide ? l'ARAF Lyon a son histoire, continuons de la faire vivre : il suffit d'adhérer et de faire adhérer pour lui donner un avenir.

J'ai l'envie de partager cela, alors rejoignez-nous.

● Jacques Gailleton

Un siècle avec Vincent Monti...

Vincent aura 100 ans le 24 décembre 2023. Air France a été sa vie. Il a des milliers de souvenirs grâce à ses différents postes et aux gens remarquables qu'il a côtoyés au long de ses affectations.

À Alger en 1941, Vincent fait partie de la société Worms qui est l'agent général d'Air France sur place et s'occupe de toutes les activités d'une compagnie aérienne. Vincent est sur tous les fronts : les billets, l'enregistrement, le pesage de bagage, du fret et de la poste avant de transmettre tout cela au commandant de bord pour établir son devis de poids.

Il a 17 ans et s'émerveille de rencontrer les « anciens »... leur nom est écrit dans les étoiles comme Dabri, Fulachier, Macaigne et bien sûr Saint-Eupéry.

À la fin de la guerre, Air France reprend ses activités. Vincent intègre la Compagnie comme agent de comptoir à Alger puis il grimpe les échelons.

Lors de l'inauguration du « Mauritania » en centre-ville, il se trouve à la tête de l'agence passage et de la station qui gère les cars transportant les passagers de et vers l'aéroport d'Alger.

Survient la guerre d'Algérie et les accords d'Évian, et de grandes frayeurs. Il reçoit personnellement de l'OAS l'ordre du Général Salan d'arrêter tous les départs d'avions vers la métropole sous peine de mort !



Il se débrouille pour faire savoir qu'il n'est pas d'accord et n'en fera rien. Pendant deux semaines, il ne dort plus chez lui de peur de se faire tuer et il tient bon jusqu'à la réouverture de l'agence et la reprise des ventes des billets. Le service réservation est plastiqué, heureusement sans victime. La période est extrêmement difficile. Tout est désorganisé.

Des centaines de personnes désirant quitter l'Algérie au plus vite font la queue devant l'agence AF qui reste ouverte 24h/24h. Vincent est présent du petit matin jusqu tard le soir.

Un matin, un bagagiste l'informe qu'un passager a oublié une valise. L'immeuble est évacué au plus vite. Elle contenait une bombe dont la minuterie n'a pas fonctionné...

Vincent quitte l'Algérie en juillet 1963, un an après l'indépendance. Il est muté à Paris où il travaille dans tous les services et les sites de la Compagnie : Orly, le Fret, Poissonnière, l'agence Élysées. Il en retire une solide expérience. De plus, on remarque ses qualités de manager et on lui fait confiance.

Après avoir été le directeur adjoint de l'agence Scribe, il en devient le directeur jusqu'à sa retraite en 1982.

« Air France a été toute ma vie, et ma plus grande fierté. J'ai adoré mon métier, ses équipes, ses clients variés et fidèles et surtout la Compagnie, toujours à l'avant-garde du progrès (Concorde, alpha 3...). Elle m'a permis d'avoir des milliers de souvenirs.

Rejoindre l'ARAF c'était le prolongement évident de ma vie à Air France. »

● Isabelle de Ponsay

En souvenir de notre ami

C'est avec émotion que nous avons appris par son épouse, le décès de notre camarade **Jean-Jacques DIMOPOULOS** le 4 novembre 2023.

Aussi, est-il de mon devoir d'écrire un petit mot en souvenir d'un copain, qui m'a souvent accompagné durant ma carrière. Il est vraisemblable que les mots utilisés seront en deçà des qualités de Jean-Jacques.

DIMO a commencé sa carrière aéronautique en qualité de Navigateur Radio à la TAI, puis à UTA jusqu'en 1974.

L'exploitation des avions ayant évolué, après un stage de 2 ans à AF, il a continué sa carrière comme Mécanicien Navigant.



Ses qualités professionnelles lui ont permis d'accéder à différents postes de cadre. Il a montré à maintes reprises son côté humain, toujours avec simplicité, humilité, et discrétion.

À la retraite, DIMO, fidèle à son dévouement, s'est investi à l'ARAF pendant plusieurs années, comme représentant de l'Amicale UTA au Conseil d'Administration de l'ARAF.

Comme le dit un de nos collègues, avec DIMO, vous étiez un duo de choc. Avec tristesse et regret, nous le voyons partir.

Jean-Claude Corvaisier
Commandant de Bord UTA

✈ Chronique aéronautique et communiqués du Musée AF

Après la présentation en 2023 de nombreuses manifestations aériennes dont le Salon du Bourget, nous vous proposons en cette saison des expositions dédiées à l'aviation.

✈ Musée de l'Air et de l'Espace
« Les années folles de l'aviation, l'aéronautique au cœur de la modernité 1919-1938 » Jusqu'au 03/03/2024.



© P. Brémard

À l'issue de la grande guerre un monde nouveau apparaît, l'aviation est en plein essor, les arts s'en inspirent. Cette exposition met en lumière l'influence de l'aviation sur les arts : affiches, tableaux, profils aérodynamiques, mobiliers, architectures, maquettes... remontant le temps jusqu'à la veille de la guerre. Une magnifique scénographie associe l'art et l'histoire. En plus de la visite, nous recommandons l'ouvrage, livre d'histoire conçu dans le cadre de l'expo par les conservatrices du musée, des historiens... Très bien rédigé et illustré. (Edition Lienart)

✈ Petit Palais « 1905-1925, le Paris de la Modernité », jusqu'au 14 avril

De la Belle Époque jusqu'aux années folles, Paris continue plus que jamais d'attirer les artistes du monde entier. Le parcours présente près de 400 œuvres et montre également des



© P. Brémard



Caudron 740R

tenues de Paul Poiret, de Jeanne Lanvin, des bijoux de la maison Cartier, le Deperdussin du Musée de l'Air et la peinture du Douanier Rousseau représentant pour la première fois un aéronef Farman survolant des pêcheurs à la ligne. À travers la mode, le cinéma, la photographie, la peinture, la sculpture, le dessin, comme aussi la danse, le design, l'architecture et l'industrie, l'exposition donne à vivre et à voir la folle créativité de ces années 1905-1925.

✈ Musée National de la Marine, Paris-Trocadéro. Réouverture après 6 années de rénovation. Présence d'une salle d'exposition sur l'aviation maritime et son histoire.

✈ Des visites parcours passion ou conférences

« Briefing de l'AAMA » au Musée de l'air, accompagné de membres de l'association. Vous en saurez plus sur le site de l'association des Amis du Musée de l'Air :

<https://aamalebouret.fr>



✈ Communiqués du Musée AF
Collection livres Musée AF : dernières parutions déjà présentées dans la

rubrique bibliographie toujours disponibles : Boeing B707, Air France 1939-1945 (présenté dans ce numéro), la CFRNA-CIDN, Les Aviatrices Tome 1 et 2, Max Hymans. Achat via shopping.airfrance.com ou via mail.musee@airfrance.fr

Dons Carnets de vols

Merci pour le don exceptionnel transmis à la Fondation Musée Air France des 11 carnets de vol de Géo Strohm de la part de ses filles. Témoignage unique d'une remarquable carrière de pilote s'étalant de 1943 à 1984 et couvrant 30000h de vol. Cette dotation constitue un riche complément de nos collections. Les carnets de vols permettent de reconstituer une carrière et les lignes effectuées à certaines époques.

Nous invitons les familles possédant des carnets de vol à nous contacter, nous pourrions en assurer les copies.



Don des 11 carnets de vol de Géo Strohm

● Bernard Pourchet

Bibliographie

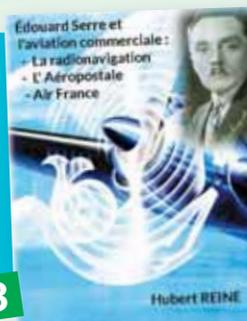
Cette chronique de nouvelle année est dédiée essentiellement à l'histoire aéronautique dont deux ouvrages avec des thèmes inédits, Air France dans la guerre 1939-1945 et la vie d'Édouard Serre contribuant à la mise en place du réseau radio de l'Aéropostale. Nous vous proposons aussi un roman dont l'auteur travaille à AF.



1



2



3



4



5

1 « Air France et la seconde guerre mondiale, une histoire inédite » de Vital Ferry

Notre doyen et ami Vital Ferry qui nous a quittés à 97ans en décembre 2021, avait remis au Musée Air France le manuscrit d'un ouvrage consacré à l'histoire d'Air France pendant la Seconde Guerre mondiale. Après une carrière d'ingénieur à la DGAC dans l'exploitation, passionné d'histoire, il publia plusieurs ouvrages et de nombreux articles dans des revues de référence. Membre du Musée AF, il nous apporta durant des années ses connaissances précieuses, son expertise, sa rigueur et sa précision. Le Musée décida de publier intégralement ce livre inédit en hommage à l'auteur. Fruit d'un long travail rigoureux d'enquête, il expose factuellement de façon précise la situation d'AF durant ces années délicates, de l'avant-guerre à la libération, évoquant aussi la situation des autres compagnies, puis Air France Libre - Lignes Aériennes Militaires qui contribuèrent au renouveau d'AF. Agrémenté de nombreuses photos inédites (collection Musée AF), cet ouvrage exceptionnel de 288 pages permet enfin de mieux comprendre et analyser cette période de l'histoire peu connue.

Collection Musée Air France : shopping.airfrance.com ou en contactant le Musée AF mail.musee@airfrance.fr

2 « Les Terres animales » de Laurent Petitmangin

Nous avons déjà eu le plaisir de présenter ses deux précédents ouvrages (Présence 203 et 210). L'auteur, travaillant à AF, déjà lauréat de plusieurs prix littéraires confirme ses talents. Dans un contexte surprenant il évoque la vie, les relations humaines d'une population continuant à vivre dans une zone radio active. Comme dans ses romans précédents, bouleversants d'humanité, la vie impose sa loi dans ce monde rendu au règne animal. Editions www.lamanufacturedelivres.com

3 « Édouard Serre et l'aviation commerciale : la radionavigation, l'Aéropostale, Air France » par Hubert Reine.

Les ouvrages dédiés à l'épopée de l'Aéropostale sont nombreux mais reprennent souvent les événements connus sans valeur ajoutée et évoquant toujours les mêmes héros de La Ligne. Hubert Reine, de la famille de Marcel Reine, pilote aux lignes Latécoère, Aéropostale et Air France, avait été pris en

otage pendant 4 mois avec l'ingénieur Édouard Serre. L'auteur étudia de façon approfondie cette période, et tout particulièrement le rôle de E. Serre dans la mise en place du réseau radio indispensable pour la sécurité des vols et la navigation. Travail de recherches rigoureuses de plusieurs années. E. Serre contribua au développement de l'aviation commerciale, remplaçant ensuite D.Daurat à Montaudran et devenu Directeur du Matériel AF. Cet ouvrage évoque une page d'histoire peu connue mais aussi dédiée à l'Aéropostale, sa mise sous tutelle et disparition, puis sur la création d'AF. Le contexte, les enjeux politiques sont évoqués de façon détaillée. E. Serre, humaniste était engagé en politique. Cette fresque historique de 658 pages accompagnées de documents justificatifs et inédits apporte un éclairage nouveau contribuant à mieux comprendre cette période, ses enjeux et ses luttes. Disponible en librairie ou sur commande auprès de l'auteur. hr45@gmx.fr.

4 Icare 267, la Saga du Falcon

Il y a 100 ans, le 2 septembre 1933, première liaison commerciale de nuit au monde avec passagers reliant Strasbourg à Paris Le Bourget. Aux commandes, M. Noguès et L. Guidon. Premier jalon de la Ligne d'Orient qui reliera Paris à Saïgon sous le pavillon de la compagnie franco roumaine (SFERNA) rejoignant la CIDNA, avant de devenir Air Orient puis Air France. En complément il y a 60 ans, en 1963, Marcel Dassault innova en réalisant un des premiers avions d'affaire à réaction, le Mystère 20. Icare nous présente la suite de la saga, dont le projet Falcon 8X - pouvant franchir 12000 km. En plus des rubriques habituelles, un reportage sur les vols militaires en Transall sur une île perdue au milieu de l'Atlantique à Flores. www.revue.icare.com

5 « Marin dans le ciel » de Jean -Paul Jacquet

Régulièrement, nous présentons des ouvrages dédiés à des pilotes AF ou des aviateurs de l'Armée de l'Air. Grâce à ce livre, vous découvrirez le parcours d'un officier de marine qui choisit l'aviation maritime et de plus embarquée à bord de porte-avions. Volant sur Breguet Alizé assurant la protection avancée des navires et la lutte anti sous-marine. L'auteur nous fait partager la vie d'une flottille de la Royale et ses missions. Editions JPO

● Bernard Pourchet

La comédie des nos expressions animales

Qui mieux que La Fontaine aurait pu, dans plus de 240 fables, décrire le travers des hommes en mettant en scène des animaux, ces hommes prétendument supérieurs desquels il a puisé les leçons de leur comportement pour mieux mettre en évidence leurs défauts et leur orgueil.

N'est-ce pas là une forme d'anthropomorphisme ? Je vais essayer, en piochant dans l'arche de Noé, de retrouver ces animaux qui justement dans leurs attitudes sont un certain miroir de nous-mêmes... et pas beaucoup déformé ! Parfois, je sauterai du coq à l'âne. Oh, je n'ai pas dans cet écrit l'intention de vous faire avaler des couleuvres, de crainte que des vipères me piquent de leurs dards acérés. A voir leurs têtes, je ne devrais pourtant pas les confondre !!! Tiens, tiens, que des noms féminins dans ces reptiles inquiétants ! Bizarre ! Surtout, aucun rapport avec la gente féminine. Je voulais juste vous titiller un tout petit peu et, je soulignerai que le scorpion, lui qui fait aussi très mal quand il pique, est du genre masculin ! Maintenant, si vous êtes à cheval sur les principes, je vais devoir filer au triple galop et si la mouche vous pique, ce sera plutôt à bride abattue que je détaierais !!!

Et je ne vais pas charger la mule pour ne pas vous voir monter encore plus sur vos grands chevaux, que je crois personnellement entendre murmurer : Henni soit qui mal y pense !! Vous vous questionnez sûrement sur ma position : Est-ce du lard ou du cochon, sans pour cela penser à autrui ? (en un seul mot). Aurais-je mangé de la vache enragée ? Ho, la Ferme, que je vous entends m'écrier !!!! Ça, ce n'est pas gentil pour moi !! Mais, pardon, vous aviez entièrement raison, nous y étions bien dans la ferme, et en belle compagnie, et les vaches, moi, croyez moi, au pis aller, ça m'émeut...meuh....

Et si on le quittait, le plancher des vaches, pour aller se la couler douce ailleurs ? J'espère que, comme dans l'arche de Noé, vous avez le pied marin et que vous êtes comme un poisson dans l'eau dans cet élément. Et puis, vous êtes des



descendants de la Crevette, le symbole de notre compagnie qui sillonnait les cieux, contre vents et marées. Au début, avec les hydravions qui posaient leurs ventres au milieu de l'Atlantique, les rares passagers présents restaient muets comme des carpes, la trouille monopolisant leur esprit, et ensuite, enfin posés, ils pouffaient de rire comme des baleines alors que juste avant, ils poussaient des cris d'orfraie pour éloigner les poissons ! Pour eux, ça ne valait pas le plancher des vaches !!

Je ne vais pas pécher en insistant sur un texte que vous pouvez décorti-

quer, et quitter de ce pas l'arche de Noé. Mais convenez que certaines puissent parfois dire à propos de l'homme (et seulement de lui, bien sûr) ! Quel drôle d'animal es-tu ?

Et, pour 2024, je vous souhaite d'avoir toujours la pêche, de vous la couler douce, de garder une bonne santé et la bonne humeur, bref, et sans vouloir jouer les mères poules, d'être heureux comme... un coq en pâte... et donc, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024.

● Jean CRUZEL

Découvrons-nous • Suivez le guide

Suivre Patrick Le Blainvaux dans sa nouvelle passion, depuis qu'il a quitté son activité de PNC, c'est une belle découverte de notre patrimoine normand, et aussi d'une personnalité enthousiaste qui affirme : « J'aime le contact, les relations humaines et l'excitation au moment de prendre la parole ». Alors, écoutons-le !



Depuis son départ de la Compagnie en 1998, Patrick habite dans la Manche, côté ouest du Cotentin, près de Coutances, en face des Îles Chausey. Membre du personnel navigant commercial (PNC) à Air France durant 27 ans, il totalise 14 800 heures de vol, toujours sur long-courrier. Il garde un souvenir très positif de son activité dans un monde en mouvement, dont le rythme lui convenait parfaitement.

L'histoire de France et les romans historiques en passion

L'arrêt de son activité a été difficile pendant quelques semaines; aussi décide-t-il pour se changer les idées d'aller se promener en France pendant 4 mois. Enfant, il avait été passionné par l'histoire de France et les romans historiques d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo et Paul Feval. Il visite châteaux, abbayes, cathédrales,

villages pittoresques et en revient ébloui.

À son retour, au cours d'un dîner chez des amis, il rencontre un responsable du patrimoine normand qui le convainc, du fait de sa personnalité et de son expérience du contact, de passer le concours de guide-conférencier. Il suit alors une formation dans la Manche et le Calvados et quelques cours en auditeur libre à l'université de Caen. Il apprend ainsi l'histoire de la Normandie, de Guillaume le Conquérant à la 2^{ème} guerre mondiale. En 2000, il obtient le diplôme.

Au début de sa nouvelle activité, il fait visiter les sites proches de chez lui : la cathédrale gothique du XIII^{ème} siècle à Coutances, le château médiéval de Pirou, les ruines du château de Gratot.

Peu à peu, son champ d'action s'agrandit : le Mont-Saint-Michel, Bayeux, Caen, Rouen, Saint-Malo puis le secteur américain du débarquement du 6 juin 1944 de Sainte Mère l'Église au port artificiel d'Arromanches en passant par Utah Beach et Omaha Beach...

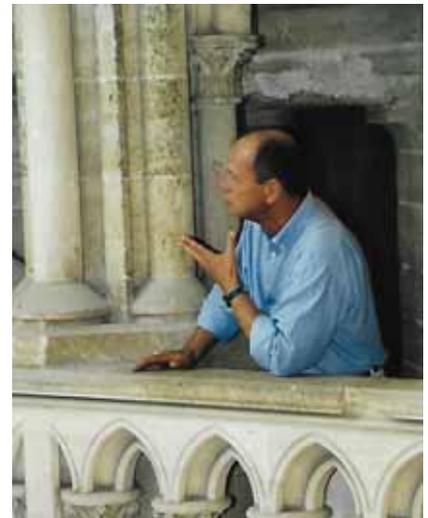
Une personnalité au service de moments uniques et personnalisés

En même temps son expérience se développe. Il s'éloigne peu à peu de ses fiches, repères indispensables à ses débuts, et personnalise davantage ses interventions. Il participe aux visites théâtralisées de Caen la nuit, met plus d'humour et d'émotions dans ses propos.

De l'émotion, il y en a particulièrement à Colleville, au cimetière américain, lorsque les familles des soldats viennent se recueillir sur les tombes de ceux qui sont venus nous libérer en 1944; de la tristesse et du silence.

Patrick sait également faire des visites plus légères où il peut davantage exprimer sa personnalité ouverte et

joyeuse. C'est le cas quand il va avec un groupe dans une fabrique d'andouille dans le Calvados ou dans le musée de la dentelle à Villedieu-les-Poêles. Il ne me l'a pas dit, mais j'ai lu dans la presse de l'ouest que ses connaissances et son sens de l'humour sont très appréciés. À titre d'exemple, lors d'une visite de la cathédrale de Coutances, il demande aux visiteurs de couper leurs portables « *sauf si bien sûr ils attendent un appel de Dieu !* »



Toujours plus loin, la France est grande et belle !

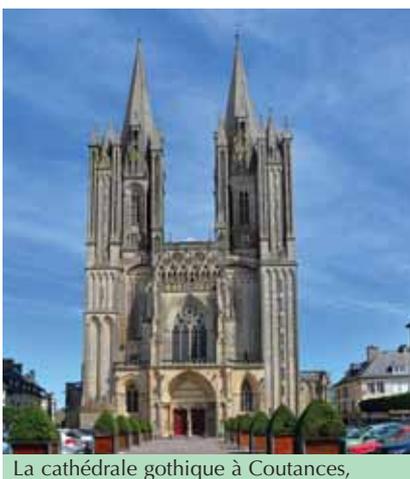
Il travaille avec des agences touristiques françaises et américaines. Il aime le contact, la relation humaine et l'excitation au moment de prendre la parole.

Il revient juste d'un petit voyage dans le pays cathare, entre Toulouse, Albi, Foix et Carcassonne. Il aimerait bien faire visiter ces citadelles de pierre dressées sur des collines pratiquement inaccessibles telles Queribus, Puivert, Peyreperouse, ou Lastours. C'est juste un peu loin de la Normandie!

Je remercie Patrick qui, au cours d'un échange relativement court, a su partager et me convaincre de cette passion pour sa nouvelle activité qui peut donner des idées à d'autres.

● Henri Millot

© DR



La cathédrale gothique à Coutances,

L'actualité des régions

Une rentrée particulièrement réussie, avec des animations inédites dans nos journées régionales.

MARSEILLE-PROVENCE

Journée régionale : des taureaux et l'araf,

7 septembre 2023

70 participants se sont retrouvés à la Manade Cavallini et au Mas de Pioch, près des Saintes Maries de la Mer, pour une journée régionale aux couleurs camarguaises.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit une réussite : une chaleur modérée, les moustiques aux abonnés absents et surtout les paysages inimitables de cette Camargue authentique et naturelle.

Installés dans des charrettes tractées, ce fut la découverte de cet espace naturel unique du delta du Rhône et des traditions camarguaises, dans cette manade de plus de 250 hectares.

Le gardian qui nous accompagnait nous a initiés à l'élevage des chevaux blancs et des taureaux destinés aux fameuses courses camarguaises connues sous le nom de « courses à la cocarde ».

Après l'apéritif où nous avons pu découvrir le saucisson de taureau et la mouclade camarguaise, le déjeuner nous a réunis autour de la gardienne de... Taureau (bien sûr) ! Il était plus que temps de passer à la réunion d'information organisée dans une salle typique du mas. C'est Annie



Bressange qui s'est chargée d'apporter les dernières informations sur le Groupe et la vie de l'ARAF, accompagnée de Jean-Michel Moutet pour la CRPN.

Après l'intervention de Pierre Cognat, représentant Aviation Sans Frontières, venu annoncer les prochains événements de l'association, nous avons terminé avec une ovation pour Serge Rouberty qui fête ses 90 ans, l'âge d'Air France, aussi fringant que la compagnie.

● **Christiane Oillataguerre,**
Déléguée régionale



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Journée régionale,

12 septembre 2023



20 retraités et amis d'Air France se réunissent à l'IBIS de Dijon dans une ambiance animée, où de joyeuses retrouvailles vont donner à cette journée une bonne couleur en cette fin d'été. S'en suivent les exposés d'Alain Guétrot, d'Annie Bressange et de Christiane Taranoff sur AF, ARAF, Mutuelle et organismes de retraite.

Il est 12h30, quand Hubert et Catherine Josselin (DRA) nous présentent, en salle, deux admirables chouettes que chacun peut accueillir sur son bras. Au quotidien, l'association « les Chouettes du cœur » propose des ateliers de médiation animale avec des chouettes et un petit hibou, à des personnes fragilisées et handicapées ; et ainsi de vivre des liaisons interactives avec les animaux, durant

quelques instants, et dans certains cas révélateurs, de les prolonger.

Repas d'échanges et après-café qui entraîne le groupe à quelques pas, pour découvrir librement la cité internationale de la gastronomie et du vin, installée très professionnellement sur plusieurs hectares. Une dégustation de Bourgogne termine cette journée particulièrement chaleureuse.

● **Alain Parmentier,**
Délégué régional



CHARENTE POITOU LIMOUSIN

Journée régionale à La Rochelle

21 septembre 2023

Notre journée régionale a réuni cette année une quarantaine de personnes (dont 2 collègues de Bretagne) au Novotel de La Rochelle.

Débutée par une présentation historique de la Compagnie (90 ans oblige), concoctée par notre DR, elle a été suivie des interventions de Annie Bressange et de Christiane Taranoff, avec les dernières (bonnes) nouvelles de la Compagnie et des caisses de retraite. Michel Saint-Felix a conclu cette présentation par le positionnement de CHPL par rapport à l'ensemble de l'ARAF.

L'apéritif servi debout pour plus de convivialité a contribué à renforcer les échanges entre participants.

Le déjeuner, excellent, a été particulièrement animé par la recherche de réponses à un quizz de 21 questions sur la Compagnie, distribué en début de repas à chaque table pour une réponse collégiale ; corrigé en fin de repas, la table gagnante (19 bonnes réponses sur 21) a été



récompensée par des cadeaux du Musée... Cette animation était une première pour CHPL et est, sans aucun doute à renouveler...

Au moment de se quitter, nos fidèles adhérents nous remerciant nous ont fait part de leur satisfaction pour le déroulement de cette journée.

● **Michel Combrouze,**
Délégué régional adjoint



AUVERGNE BOURBONNAIS

Journée régionale

26 septembre 2023



Belle journée que cette réunion annuelle en Auvergne à Vichy, mais dans un nouvel endroit fort apprécié par les adhérents pour la qualité de son accueil, de son service et dans un cadre raffiné.

Très belle participation aussi cette année avec 16

personnes : record battu avec aussi la venue de nouveaux adhérents pour enrichir la convivialité du moment.

Les informations données sur l'ARAF et AF sont toujours les bienvenues pour les retraités éloignés du « central »

Le repas qui a suivi a permis à chacun, soit de faire connaissance, soit de retrouver des anciens collègues et la journée s'est déroulée dans la plus grande convivialité.

● **Claude Didier,**
Déléguée Régionale



MIDI-PYRÉNÉES

Journée régionale à Montaudran

jeudi 5 octobre 2023

Plus de 130 personnes étaient présentes à cette 52^e journée régionale ARAF Midi Pyrénées, réunis dans ce lieu chargé d'histoire, où plusieurs d'entre nous ont effectué une partie de leur carrière et où de nombreux PNT présents se sont posés sur cette piste mythique.



C'est donc avec une pointe d'émotion, que nous sommes revenus sur le site de Montaudran, qui a vu naître les pionniers de l'aéronautique.

Cette année, avec nos 3 réunions, dont deux interdépartementales, nous avons rencontré 195 personnes, dont 160 adhérents : 40 % de nos 400 adhérents, c'est le meilleur score de participation depuis 2010.

Merci à Hervé Quinaou pour la gestion de cette journée, et aux délégués départementaux tellement dévoués qui font vivre l'association.

La secrétaire de l'Amicale des Pionniers est intervenue la première pour présenter les objectifs et les travaux de leur association, composée de volontaires et présidée par M. de Pranville, ancien PNC.

Puis Pierre Durand, représentant le Directeur Régional AF a présenté les résultats de la compagnie et le programme des vols au départ de Toulouse.

Ont suivi Alain Guétrot et Annie Bressange pour parler de l'ARAF et Christiane Taranoff pour la CRPN.

Il restait à remercier toute l'équipe régionale et fêter les 11 anciens présents à cette journée, qui ont reçu une lithographie du Musée AF à l'occasion des 90 ans d'AF. Pour conclure ce sont 2 membres d'ASF qui ont présenté leur action dans le domaine du fret humanitaire.

Après un bon mais rapide repas au Bistrot Le Régent, nous avons visité le Musée L'envol des Pionniers.

La première partie du Musée est consacrée au centre de révision de Montaudran : Maintenance AFI.

La deuxième partie retrace l'épopée des Pionniers de l'aviation, rétrospective animée par un comédien proposé par le musée.

La troisième partie explique la reconstruction du Laté 28, stand animé par M. Moreaux, qui a répondu aux questions des visiteurs.



Merci à tous les présents pour vos messages de sympathie, après cette belle journée, dans un lieu magique qui a permis à beaucoup d'adhérents de retrouver un collègue ou un ami.

Amicalement

● Henri Ceres,
Délégué régional

BRETAGNE

Journée régionale

10 octobre 2023

Pour notre JR Bretagne, nous nous sommes réunis au Restaurant du Lac à Huelgoat, dans le Finistère. Nous étions 51 participants. Après une rapide présentation de la Région, nous avons visionné un reportage sur les 90 ans d'Air France, superbe montage réalisé par Claude Bernard.

Pierre Girault, Annie Bressange et Christiane Taranoff nous ont donné des informations sur notre Compagnie et l'ARAF. L'apéritif a été suivi du déjeuner et pour les volontaires d'une balade autour du lac et de ses rochers, berceaux de nombreuses légendes celtes. L'ambiance était chaleureuse et conviviale, à renouveler l'an prochain.

● Evelyne Coulon,
Déléguée régionale



CORSE

Journée régionale à Porticcio

19 octobre 2023

Pour notre Journée Régionale 2023, l'île de Beauté a accueilli des nouveaux adhérents, des nouvelles informations et de nouveaux élus du bureau central.

Cette réunion a été l'occasion de présenter et remercier les nouveaux collègues pour leur investissement dans l'animation de notre région : Micheline Santelli DD, Pierre Dubois DRA, ainsi que Jean Michel Thuillet-Leoni qui devient relais solidarité, bureautique et assistance GPnet. Après l'accueil et l'apéritif, le Secrétaire Général Pierre Girault a développé les dernières nouveautés du groupe AF-KL, présenté le déménagement des activités d'Orly vers CDG, les perspectives de développement de Transavia sur Orly et le devenir d'Air France en Corse. Annie Bressange, coordinatrice des Régions a fait le bilan de la situation de l'ARAF, signalant l'arrivée de nombreux nouveaux adhérents, en particulier en Corse, où 11 nouveaux ont été parrainés par JF Devaux qui a reçu le trophée du 200^{ème} parrainage.



Pascal Moreau, représentant le PN en soutien de Christiane Taranoff a développé l'ensemble des sujets concernant la CRPN et le CE lignes. Les échanges sur le passé et l'avenir de l'aérien et de la compagnie se sont poursuivis dans la bonne humeur durant le déjeuner, sur la terrasse de l'hôtel Radisson sur le golfe d'Ajaccio face aux îles Sanguinaires. En fin de repas nous avons honoré les 90 ans de la compagnie et ceux de M. Ours Santelli, tous deux nés le 7 octobre 1933. La traditionnelle tombola, très animée, a clôturé notre journée d'échanges, dans l'attente de nos prochaines rencontres.

Merci à tous pour votre participation !!!

● Francois Acker,
Délégué régional

VAL DE LOIRE

Journée régionale

26 octobre 2023

Ce fut une rencontre particulière, grâce à l'organisation mise en place par la DRA Christiane Le Minor qui ne pouvait être présente, dans le lieu charmant de La Liodière à Joué les Tours. Les adhérents ont été accueillis par les délégués départementaux Carole Robert-



Cagnion et Daniel Roussel que nous remercions chaleureusement. Échanges, informations, suivis d'un déjeuner raffiné ont fait de cette journée un moment de partage apprécié de tous.

Un grand merci à tous

● Annie Bressange



MARTINIQUE

Fête de l'aviation

22 septembre 2023

Coup de chapeau à ASF et à nos bénévoles de la Martinique, qui étaient présents de concert sur le stand d'ASF, à la fête de l'aviation à l'aéroport Aimé Cesaïre, le 22 septembre. Bel exemple de partenariat !

● Annie Bressange

Équipée Norvégienne, le récit !

Le programme du voyage était prometteur d'une belle découverte organisée en bus, bateau et en train. La promesse a été tenue.

2 au 9 septembre 2023

Nous étions 19 présents au départ du vol Paris/Oslo ; plusieurs se connaissaient déjà pour avoir été d'anciens collègues de travail, ou effectué d'autres voyages ARAF.

Un guide français résident à Oslo nous attendait à l'arrivée avec le chauffeur du bus, d'origine Sami. Nous avons pu tout au long du voyage apprécier leur gentillesse et leur professionnalisme. Après une rapide découverte d'Oslo (grande cascade, aux rues à vieilles maisons de bois, le port, un cimetière) départ dès le second jour pour Lillehammer.

Nous visitons le site des JO d'hiver de 1994 et l'écomusée de Malhaugen. Ce musée à ciel ouvert regroupe une église en « bois debout » et plusieurs maisons situées initialement dans les vallées et montagnes environnantes.

En route, nous avons à loisir la possibilité de photographier de nombreuses cascades alimentées par les très fortes pluies fin août ; cascades qui devront, au fil du trajet, être de plus en plus importantes pour qu'elles méritent d'être photographiées.

Arrêt au « mur de Trollvegen », une falaise verticale de 1200m escaladée par plusieurs équipes d'alpinistes et utilisée par des amateurs de sports extrêmes pratiquant le base jumping ou le wingsuit. Une stèle au pied rappelle le nom des alpinistes et sportifs morts sur ce site. Poursuivant notre voyage, nous transitons par la « route des trolls » avec ses nombreux virages en épingle à cheveux. Spectacles magnifiques des fjords, des cascades, des villes et des villages étapes. Les routes passent par de nombreux tunnels avec des ronds-points aux intersections.

Nous longeons également plusieurs glaciers et faisons un arrêt au Boyabreen.



Devant les fjords

Notre train de Flam à Myrdal s'arrêtera face à l'importante cascade de Kjosfossen.

Autres cascades à Steinsdal aménagée d'un chemin permettant de passer sous cette chute d'eau sans être mouillés, puis celle de Foss, la plus haute (180m.)

Nous visitons ensuite une ferme d'aquaculture également centre d'étude et d'information d'élevage du saumon dans les fjords, mais pas de dégustation.

Après avoir séjourné à Alesund, nous arrivons à Bergen, ancienne capitale de la Norvège. Après un tour de ville en bus, nous pouvons admirer les vieilles maisons du quartier hanséatique, dont plusieurs sont en cours de restauration.

En route vers Oslo, nous visitons une ferme de montagne et sommes reçus par le très sympathique couple de propriétaires vêtus de leurs vêtements traditionnels. Après nous avoir expliqué le fonctionnement de leur ferme d'élevage de moutons nous suivons une démonstration du travail de leurs chiens de berger. Ils nous invitent ensuite dans leur salon aux belles couleurs, nous offrent un café accompagné d'un gâteau maison, et nous présentent leurs costumes anciens richement décorés. Nous traversons le haut plateau de



Hargandervidda avec sa végétation de toundra où la température peut descendre à moins 50°C, avec de très fortes chutes de neige.

La route de Bergen à Oslo reste cependant ouverte en hiver grâce à des chasse-neige. Ce site est connu en raison des opérations de la bataille de « l'eau lourde » en 1942. À Oslo, nous visitons le musée FRAM et le navire utilisé par Amudsen pour tenter d'atteindre le pôle Nord en 1898, puis visite du vaste parc Frognerparken avec ses 212 sculptures de Victor Vigeland, et son monolithe sculpté de plus de 100 personnages nus entrecroisés qui semblent monter vers le ciel.

Un très beau voyage avec un guide et un groupe sympathique d'adhérents. De nombreux souvenirs auront été évoqués, des retrouvailles d'anciens collègues et aussi de nouvelles amitiés avec l'envie de se retrouver sur de prochains voyages.

● Georges Dennebouy,
Délégué départemental
ARAF Ille et Vilaine.

Bonne et heureuse année 2024 avec de beaux voyages à partager

Découvrez la nouvelle collection 2024 des voyages du Siège sur le site de l'Araf Araf.info, des voyages sur mesure dédiés à vos souhaits et répondant à vos attentes ! En partenariat avec l'agence Gallia, nous vous proposons un rendez-vous vous inédit ! Une visio conférence, le 24 janvier (un lien vous sera envoyé par mail), vous permettra de découvrir trois programmes :

- Le Tyrol et les châteaux de Bavière
- La Slovénie
- La Croatie à bord d'un yacht

Rappel : À compter du 1^{er} janvier et par souci d'équité tout participant à un voyage de l'Araf, conjoint compris, devra être adhérent et à jour de sa cotisation au moment de l'inscription.

L'ARAF adresse aux familles ses sincères condoléances. Si vous le souhaitez, l'accueil de l'ARAF peut se charger de leur transmettre de votre part vos condoléances, n'hésitez pas à nous contacter.

Personnel au sol

M. ACKERMANN Jean, inspecteur en douane, le 3 décembre 2023
M. BAUDIER Marc, technicien, le 20 octobre 2023
M. BORDAS Guy, programmeur analyste principal, le 9 août 2023
M. CAMBESSEDES Raymond, inspecteur principal, le 23 novembre 2023
M. CASTELLA Jean-Jacques, agent de maîtrise encadrement, le 11 novembre 2023
M. CHOPIN Jean, contremaître principal, le 16 novembre 2023
M^{ME} COLLETTE Michèle, documentation technique PNT, le 20 décembre 2023
M. CREUZET Alain, responsable DGSI Asie Pacifique, le 30 octobre 2023
M. DAUNIS Michel, contrôleur, le 11 octobre 2023
M. FRANCOIS Bernard, agent de maîtrise 25 octobre 2023
M. GIRAUD Henri, contremaître atelier réacteur LBG UTA, le 11 août 2023
M. GRANGIER Louis, inspecteur principal, le 6 mars 2022
M. GUILLOT Michel, contremaître, le 7 octobre 2023
M^{ME} HALLOUIN Eliane, agent de comptabilité qualifié 13 novembre 2023
M^{ME} HOUZE Monique, responsable ressources humaines Orly, le 12 décembre 2023
M. JOLIEZ Georges, le 14 septembre 2023

M. LABBE Lucien, inspecteur principal, le 28 avril 2023
M. LE BOULCH Fernand, agent technique principal, le 20 mars 2023
M. PIEGAY Paul, le 3 décembre 2023
M^{ME} RAMETTE Françoise, inspecteur commercial, le 15 novembre 2023
M. ROGER Jean-Pierre, agent de maîtrise encadrement, le 30 septembre 2023
M^{ME} RUSQUES Jeanne, agent des services commerciaux, le 9 octobre 2023
M. SOHY Ghislain, inspecteur, le 7 octobre 2023
M. THIBAUT Jean, chauffeur de car, le 28 avril 2022
M. TORRES Georges, agent administratif, le 4 novembre 2023
M. VUILLERMOZ René, agent de maîtrise transport, le 7 décembre 2023

Famille PS

M^{ME} ANDREANI Marie-Antoinette, veuve de Louis, le 23 novembre 2023
M^{ME} BURGER Denise, veuve de Roger, le 8 décembre 2023
M^{ME} CANTALEJO PROVOST, veuve, le 9 novembre 2023
M^{ME} COLOMAR Joséphine, veuve de Georges, le 11 octobre 2023
M. DOUAT René, époux de Anne-Marie, le 13 octobre 2023

M. GALLIANO Jean, veuf de Denise, le 4 mai 2023
M^{ME} RIVIERE Fernande, veuve, en février 2023
M^{ME} ROUGERIE Denise, veuve de Jean, le 30 octobre 2023
M^{ME} TRIBOULET Jane, veuve de Georges, le 20 août 2023

Personnel navigant

M. DIMOPOULOS Jean-Jacques, chef officier mécanicien navigant UTA, le 4 novembre 2023
M^{ME} GAULIN Paulette, chef de cabine principal, le 11 octobre 2023
M. GOBET Gilbert, personnel navigant commercial, le 19 juin 2023
M. LECORCHE Christian, steward, le 9 octobre 2023
M. MEDINA Eros, commandant de bord A300, le 19 septembre 2023
M. NABERES Jean-François, instructeur PNC, le 16 novembre 2023
M. NAGET Claude, commandant de bord, le 10 octobre 2023
M. ROUSSEING Charles, commandant de bord, le 22 janvier 2023
M^{ME} VIRAG Mariel, hôtesse, le 8 août 2022

Famille PN

M^{ME} BACOS Rosemarie, veuve de Michel, le 25 septembre 2023
M^{ME} SERRA Aikaterine, veuve de Raymond, le 7 novembre 2023

Notre ami Marc Baudier vient de nous quitter à l'âge de 88 ans.

Marc, Nancéen de cœur et d'esprit, avait toujours le sourire et besoin de s'exprimer, de partager. Avec son épouse Françoise, ils constituaient un couple très uni, et malgré toutes les vicissitudes très douloureuses que la vie leur avait infligées, ils puisaient leur force dans leur foi et dans le profond besoin de donner de l'amour, d'aller à l'écoute des plus malheureux, de les assister, de les soutenir.

Nous avons fait connaissance à l'ARAF, dont il fut délégué Lorraine quand j'étais Délégué Régional pour la Région EST : une période de collaboration très fructueuse et très intense. Marc a toujours été une personne très ouverte et communicative, à la bonne humeur proverbiale, utilement soutenu et encouragé par son épouse. Sa présence auprès de nous a été d'une grande utilité. Guidé par son intelligence et son expérience de la vie, il a su apporter les conseils adéquats et les encouragements utiles.

Très appréciés de nous tous, nous conservons de Marc et de Françoise le très précieux souvenir d'une grande amitié. Nous renouvelons à son épouse toutes nos condoléances et surtout notre soutien indéfectible. Au revoir Marc, et bon courage pour toi Françoise ! La vie doit continuer !

Très cordialement

Gérard DAMM, sa compagne Laurence RUDLOFF, et ceux de l'ancienne équipe d'ARAF EST.

Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes...

CHOUM un jour, CHOUM toujours

150 « choumacs » actifs et retraités d'Orly, CDG, Le Bourget et Toulouse se sont rassemblés le 17 novembre 2023, au stade Robert Barran d'Athis-Mons, heureux de se retrouver entre anciens et plus jeunes. ● Claude Mikolajzak



Patrouille de France : correctif

Je viens de prendre connaissance de ce magazine tant apprécié et je me permets de vous signaler une erreur dans cet article. Les pilotes sont ainsi positionnés : 1 Leader, 2 Intérieur droit, 3 Intérieur gauche, 4 Charognard derrière leader et intérieurs et dans l'axe du leader, 5 Premier solo, 6 Second solo, 7 Extérieur droit, 8 Extérieur gauche, 9 Remplaçant. En conclusion le charognard n'est pas le leader, Sincères salutations

● Claude Vadez

100 ans à Piriac

Le 17 novembre, à Piriac-sur-mer (44) la déléguée régionale Bretagne, Évelyne Coulon et moi-même rendions visite à Albert Niel pour fêter ses 100 ans. Grande émotion pour nous que le récit de sa carrière à Alger pour Air Atlas, puis de collaborateur du Directeur Commercial à Tanger où il passera plus de 12 ans. À cette époque, les liaisons aériennes entre la France et le Maroc étaient opérées par des hydravions avec une escale à Ibiza. Monsieur Niel

passera ensuite le reste de sa vie professionnelle au siège Air France à Montparnasse. Grande émotion pour lui que la magnifique maquette d'avion que nous lui apportions, offerte par le responsable commercial AF Nantes que nous remercions chaleureusement.

● Bertrand Maradeix



Nos adhérents s'expriment

« Entre nous...cette « augmentation » ...sur l'année, est peu de chose, compte tenu du plaisir que procure la lecture de votre lettre et du magazine Présence !! Bonne rentrée à toute l'équipe !! » ● Maryse Ginepio

« Présence 214 : ce dernier numéro est superbe : bravo à tous » ● Gilbert Jean

« Avec mes plus sincères remerciements à chacun de nos bénévoles ARAF ! Votre travail n'est pas vain ! Profitez-en le moment bienvenu » ● Jean-Louis Martin

Bravo et merci !

Que Monsieur Bernard Pourchet soit vivement remercié pour avoir proposé aux Amis et Retraités du Groupe Air France (Présence N°214 / Octobre 2023) la lecture du livre consacré au Président Max Hymans.

J'avais en partie connaissance de son importante contribution à l'essor de l'aviation civile et, bien évidemment, à celui de la Compagnie, mais pas de son rôle en sa qualité de Résistant. C'est à vrai dire ce qui m'a incité à acquérir ce précieux document. Pour mieux en comprendre les raisons: Alors que mon Père était Prisonnier de Guerre (5 ans au Stalag II B) ma Mère oeuvrait au sein d'un réseau de Résistance dans la Nièvre (Groupe Marian-Lelièvre / Archives lejdc.fr du 10/06/2014).

Mon émotion a été encore plus exacerbée lorsque j'ai lu et appris que le Président Max Hymans avait organisé l'envoi de colis aux Prisonniers de Guerre en Allemagne. En prenant pleinement conscience et en mesurant les hautes valeurs morales qui animaient cette personne d'exception, j'ai eu l'impression que coulait en moi, au plus profond de mon jardin secret, comme un véritable nectar. Et c'est bon pour le moral !

J'avoue avoir la faiblesse de ne pas « résister » à la tentation d'exprimer ici mon admiration.

Enfin, pour paraphraser Florent Pagny, et si je peux me permettre cette comparaison, le Président Max Hymans fait sans conteste partie intégrante des « murs porteurs » de notre Compagnie. Aussi je suggère qu'un exemplaire de ce livre soit remis au moins à tout nouvel embauché.

Que l'on veuille bien me pardonner cette confiance ! Respectueuses salutations.

● Guy Peraudin

P.S.: L'encyclopédie Wikipédia offre à mon sens un complément intéressant notamment en ce qui concerne la publication intégrale de la Lettre du 21 février 1941.

Adresses utiles

A noter ! À partir du 2 janvier, permanence de l'Accueil du lundi au jeudi de 9h à 13h.

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

L'ARAF

- L'ARAF: Roissy-pôle BAT 5, 45 rue de Paris-95747 Roissy Charles de Gaulle cedex -
www.araf.info – courriel: araf@araf.info **01 79 351 731**

Air France

- **Siège:** 45, rue de Paris - 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex - www.airfrance.fr (ou.com) 01 41 56 78 00
- **Réservation Air France:** 09 69 39 36 54
- **Vaccinations:** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - courriel: anne.carpentier@voyagesante.fr 01 43 17 22 00
- **Pour toutes demandes administratives Air France:** courriel: mail.gestion.administrative@airfrance.fr
- **Mutuelle MNPAF:** accès à votre espace personnel: www.mnpaf.fr 01 46 381 381
- **Santé Clair:** 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - courriel: devis@santeclair.fr 01 46 08 97 94
- **ASAF - Amicale Sportive Air France:** www.asafweb.fr 01 41 56 08 88

Associations

- **Amicale des Anciens de la Postale de nuit:** 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
- **Amicale UTA:** www.utaasso.com – courriel: amicale.musee.uta@gmail.com 05 46 91 11 60
 47, route des Cèdres - 17610 Chaniers 06 16 16 65 44
- **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC):** <http://associationanac.wordpress.com> 04 93 53 18 56
- **ARIT - Les Anciens d'Air Inter:** www.anciensairinter.com – courriel: arit.paray@wanadoo.fr 01 41 75 51 36
- **ARPPNAC - Association des Retraités et Pensionnés du Personnel Navigant de l'Aéronautique:**
www.arppnac.com – courriel: contact@arppnac.com 01 48 84 31 50
- **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique:** 01 56 93 17 73
- **Association des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (AHCA):** Aéroclub de France - 6, rue Galilée - 75016 Paris
- **Amitié des PNC (AHORA):** www.vivahora.fr – courriel: adammm1969@orange.fr 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
- **ANCORA (PN ORY):** associationancora.com – courriel: associationancora@gmail.com 06 23 39 10 92
- **APNA - Association des professionnels navigants de l'aviation:** courriel: secretariatapna@gmail.com 06 48 12 31 33
- **APCOS - Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique:** 06 30 23 41 43
 courriel: apcos@concordereference.fr
- **Association des anciens du service hôtelier Air France:** courriel: jacques.riboule@orange.fr 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
- **Association APHAF Le Goéland:** CDG Siège BAT 5.2.059 – courriel: contact@legoelandaf.org 01 41 56 04 15
- **Aviation sans Frontières:** www.asf-fr.org – courriel: asfparis@asf-fr.org 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
- **COMINAC (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile):** 01 41 75 51 34
www.cominac.org – courriel: cominac2005@gmail.com
- **Fédération Internationale des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (FIHCA):** aéroport de France 06 73 02 46 86
- **FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités):** 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15
www.fnar.info – courriel: fnar.asso@wanadoo.fr
- **Musée Air France:** www.museeairfrance.org – courriel: mail.musee@airfrance.fr 01 41 56 64 75
 Siège Air France: BAT BRAVO 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex

Facilités de transport

- **GPNet:** <http://gp.airfrance.fr> – Code d'accès: **votre matricule AF** – Mot de passe: **celui que vous avez choisi**
- **Opérations non disponibles sur GPNet:** 09 70 808 810
- **Pour obtenir votre mot de passe GPILS:** demande via GPNet « mot de passe perdu »
- **Saphir* (R1) pour agents à mobilité réduite:** - courriel: mail.saphir@airfrance.fr 01 57 02 10 40
 *Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux - AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice
- **Ayants droits et partenaires de voyage:** formulaire unique pour les retraités sur GPnet à adresser à :
mail.gestion.administrative@airfrance.fr

Voyages

- **CSEC Tourisme:** <http://csecf.fr>
- **CSEC Service gestionnaire des retraités:** courriel: grc_retraites@csecf.fr - 8, rue de la Haye BP12691 CDG cedex 95725
 Formulaire tarif réduit: grc_retraites@csecf.fr ou grc@csecf.fr
 Code d'accès: votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe: celui que vous avez choisi
- **CSE Lignes:** www.celignes.com – courriel: webmaster@celignes.com 01 41 56 42 12

Caisses de retraite

- **IGRS CRAF Gestion Retraite CRAF SIACI Saint Honoré immeuble Season** 01 44 20 47 66
 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris cedex 17 - courriel: RetraiteCRAF@s2hgroup.com
- **CRPN (Caisse de Retraite du Personnel navigant):** 14 rue des Pyramides CS 60322 - 75041 Paris cedex 01 01 41 92 25 25
- **CNAV à Paris (Caisse de retraite d'assurance vieillesse)** 39 60
- **CARSAT (Caisse de retraite régionale):** 39 60
- **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout):** www.humanis.com 0811 91 00 60
 Pôle retraite: groupe Humanis TSA 80010 45079 Orléans cedex courriel: contactretraite@humanis.com
 Action sociale: 93, rue Marceau - 93100 Montreuil 39 96

